

# Contre LE MENSONGE

## CONTRE LE MENSONGE. A CONSENTIUS.

Traduction de M. l'abbé DEVOILLE.

In OEUVRES COMPLÈTES DE SAINT AUGUSTIN, traduites pour la première fois en français sous la direction de M. Raulx, Tome XII, p. 218-240. BAR-LE-DUC, 1866.

II

CHAPITRE PREMIER. NOUS NE DEVONS PAS, AU PRIX DU MENSONGE, DÉCOUVRIR CEUX QUI SE CACHENT A L'AIDE DU MENSONGE.

CHAPITRE II. ERREUR DES PRISCILLIANISTES QUI EMPLOIENT LE MENSONGE POUR SE CACHER. PAR LA, IL N'Y AURAIT PLUS DE MARTYRS.

CHAPITRE III. IL Y AURAIT PLUS DE MAL A UN CATHOLIQUE DE MENTIR POUR PRENDRE DES HÉRÉTIQUES QU'A UN HÉRÉTIQUE DE MENTIR POUR ÉCHAPPER AUX CATHOLIQUES. PREUVE DE FAIT. VOULOIR SURPRENDRE LES PRISCILLIANISTES PAR LE MENSONGE, C'EST SE PERDRE AVEC EUX.

CHAPITRE IV. QUAND ON MENT SUR UN POINT, ON NE PEUT PLUS ÊTRE CRU SUR D'AUTRES.

CHAPITRE V. LE PRISCILLIANISTE EST MOINS COUPABLE DE MENTIR POUR CACHER SON HÉRÉSIE, QUE LE CATHOLIQUE POUR CACHER LA VÉRITÉ. UN CATHOLIQUE QUI SE DIT PRISCILLIANISTE FAIT PLUS DE MAL QU'UN PRISCILLIANISTE QUI SE DIT CATHOLIQUE.

CHAPITRE VI. IL N'EST JAMAIS PERMIS DE RENIER LE CHRIST DEVANT LES HOMMES, MÊME PAR MENSONGE OU PAR FICTION. OBJECTION. RÉPONSE. IL NE SUFFIT PAS DE CONFESSER LE CHRIST DE CŒUR ; IL FAUT ENCORE NE LE POINT RENIER DE BOUCHE. ON TOLÈRE CEUX QUI PRÊCHENT LA VÉRITÉ SANS Y CROIRE, MAIS NON CEUX QUI ANNONCENT LA FAUSSETÉ.

CHAPITRE VII. ON NE DOIT JAMAIS MENTIR SOUS PRÉTEXTE D'UNE BONNE INTENTION. — IL Y A DES ACTIONS BONNES OU MAUVAISES SUIVANT LE BUT QU'ON SE PROPOSE; MAIS IL Y EN A QUI SONT MAUVAISES PAR ELLES-MÊMES ET QU'ON NE PEUT JAMAIS FAIRE A BONNE INTENTION.

CHAPITRE VIII. L'INTENTION ÉTABLIT DES DIFFÉRENCES ENTRE LES PÉCHÉS; CEPENDANT ON NE DOIT PAS COMMETTRE UNE FAUTE COMPARATIVEMENT PLUS LÉGÈRE; SOUVENT ELLE EST PLUS GRAVE QU'UN PÉCHÉ D'UNE AUTRE ESPÈCE.

CHAPITRE IX. ON NE DOIT POINT COMMETTRE DE PÉCHÉS DE COMPENSATION. LOTH OFFRANT SES FILLES A LA PASSION DES SODOMITES NE DOIT PAS ÊTRE IMITÉ; NI DAVID JURANT PAR COLÈRE. ON NE DOIT PAS FAIRE PASSER DANS LA PRATIQUE TOUTES LES ACTIONS DES SAINTS.

CHAPITRE X. AUTRE CHOSE EST DE CACHER LA VÉRITÉ, AUTRE CHOSE EST DE MENTIR. ABRAHAM ET ISAAC JUSTIFIÉS. L'ACTION DE JACOB

N'ÉTAIT PAS UN MENSONGE. LA MÉTAPHORE. L'ANTIPHRASE. POURQUOI IL Y A DES TROPES DANS LA SAINTE ECRITURE.

CHAPITRE XI. TROIS MANIÈRES DE DISCUTER CONTRE CEUX QUI CHERCHENT DANS LES ÉCRITURES UN MOYEN DE JUSTIFIER LEURS MENSONGES.

CHAPITRE XII. ON TROUVE RÉELLEMENT QUELQUES EXEMPLES DE MENSONGE DANS L'ANCIEN TESTAMENT, MAIS AUCUN DANS LE NOUVEAU. PAUL BLAMANT LA DISSIMULATION DE PIERRE ET DE BARNABÉ. QU'EST-CE QUE LE MENSONGE

CHAPITRE XIII. EXAMEN DES PASSAGES DE L'ÉVANGILE QUI SEMBLENT AUTORISER LE MENSONGE.

CHAPITRE XIV. VÉRITABLES MENSONGES RAPPELÉS DANS L'ANCIEN TESTAMENT. IL NE FAUT PAS PLUS IMITER LE MENSONGE DE THAMAR QUE LA FORNICATION DE JUDA.

CHAPITRE XV. LE MENSONGE EST TOUJOURS INJUSTE, PUISQUE C'EST UN PÉCHÉ ET QU'IL EST CONTRAIRE A LA VÉRITÉ. CE N'EST PAS LE MENSONGE, MAIS LA BONNE VOLONTÉ, QUI A ÉTÉ RÉCOMPENSÉE DANS LES SAGES-FEMMES ÉGYPTIENNES ET DANS RAHAB.

CHAPITRE XVI. L'HOMME DE BIEN PEUT-IL MENTIR QUELQUEFOIS POUR SAUVER SON PROCHAIN ?

CHAPITRE XVII. LES SAGES-FEMMES JUIVES ET RAHAB AURAIENNELLES MIEUX FAIT DE NE PAS MENTIR ? RÈGLE A SUIVRE A L'OCCASION DES EXEMPLES TIRÉS DE L'ECRITURE EN FAVEUR DES MENSONGES.

CHAPITRE XVIII. FAUT-IL MENTIR POUR CACHER A UN MALADE CE QUI LUI CAUSERAIT LA MORT? SI ON PERMETTAIT LE MENSONGE EN CE CAS, IL SERAIT DIFFICILE DE LUI ASSIGNER DES LIMITES ET DE L'EMPÊCHER D'ALLER JUSQU'AU PARJURE ET AU BLASPHEME. TRAIT VIF A L'ADRESSE DES DOCTEURS DE MENSONGE.

CHAPITRE XIX. SI ON NE PEUT COMMETTRE UN CRIME CONTRE LA PUDEUR POUR VENIR EN AIDE A QUELQU'UN, ON NE PEUT PAS PLUS PROFÉRER UN MENSONGE. EN QUOI DIFFÉRENT LE PARJURE ET LE BLASPHEME ?

CHAPITRE XX. EST-IL AU MOINS .PERMIS DE MENTIR POUR LE SALUT ÉTERNEL D'UN HOMME?

CHAPITRE XXI. CONCLUSION.

---

[Haut du document](#)

## **CONTRE LE MENSONGE. A CONSENTIUS.**

*Est-il permis de mentir pour découvrir des Priscillianistes qui se cachent sous le nom de catholiques ? — On ne doit point rechercher des menteurs par le mensonge, ni des blasphémateurs par le blasphème. — Réfutation de Dictinius. — Les hommes religieux ne doivent pas mentir pour cacher leur foi. — Les textes et les exemples cités des saints Livres par Dictinius, ou ne sont pas des mensonges, ou ne sont point proposés à l'imitation, si ce sont des mensonges. — S. Augustin résout la difficulté relative aux péchés de compensation, et ne veut pas même que l'on mente, quand cela semblerait utile ou nécessaire pour sauver la vie temporelle ou éternelle du prochain. — Enfin on*

*ne doit jamais mentir, surtout eu ce qui concerne l'enseignement religieux ; c'est un devoir de soutenir ce point contre les hérétiques.*

---

## **CHAPITRE PREMIER. NOUS NE DEVONS PAS, AU PRIX DU MENSONGE, DÉCOUVRIR CEUX QUI SE CACHENT A L'AIDE DU MENSONGE.**

1. Tu m'as envoyé bien des écrits, Consentius, mon frère; bien des choses à lire; et pendant que je préparais ma réponse, distrait par mille autres occupations pressantes, l'année s'est écoulée, et me voilà réduit aux abois et forcé d'écrire d'une manière quelconque, pour ne pas retenir plus longtemps le messenger pressé de partir et de profiter d'un temps favorable à la navigation. Après avoir donc parcouru, lu en entier, puis pesé le plus mûrement possible tout ce que Léolaos, le serviteur de Dieu, m'a apporté de ta part, d'abord au moment où je le recevais, et ensuite quand je me disposais à répondre, j'ai singulièrement goûté ton style, ton langage, ta science des saintes Ecritures, la pénétration de ton esprit, la douleur qui te dicte de vifs reproches aux catholiques tièdes et le zèle qui t'irrite contre des hérétiques secrets.

Mais je ne suis pas convaincu que nous devions, à l'aide du mensonge, découvrir des hommes qui se cachent sous le voile du mensonge. A quoi bon, en effet, prenons-nous tant de peines, mettons-nous tant d'intérêt à les chercher, à les suivre comme à la piste, sinon pour les surprendre, les amener en plein jour, puis leur enseigner la vérité ou les empêcher, par l'éclat même de la vérité, de nuire aux autres ; c'est-à-dire pour détruire leur mensonge, ou tenir en garde contre lui et faire mieux briller la vérité divine? Comment donc s'arroger le droit de poursuivre le mensonge à l'aide du mensonge ? Faudra-t-il aussi poursuivre le brigandage par le brigandage, le sacrilège parle sacrilège, l'adultère par l'adultère? « Si, par mon mensonge, la vérité de Dieu a éclaté davantage », dirons-nous aussi : « Faisons le mal pour qu'il arrive du bien (1)? » Tu vois jusqu'à quel point l'Apôtre déteste ce procédé. Car mentir pour attirer à la vérité des hérétiques menteurs, n'est-ce pas exactement dire : « Faisons du mal pour qu'il en arrive du bien ? » Quoi ! le mensonge est-il parfois un bien, ou cesse-t-il parfois d'être un mal? Pourquoi alors est-il écrit : « Vous haïssez, Seigneur, tous ceux qui commettent l'iniquité, vous perdrez tous ceux qui profèrent le mensonge (2) ? » Le Psalmiste n'excepte personne; son langage est précis, il ne dit pas : « Vous perdrez ceux qui profèrent mensonge », comme pour laisser place à des exceptions, mais il dit, d'une manière absolue, universelle: « Vous perdrez tous ceux qui profèrent le mensonge ». Et parce qu'il ne dit pas :

1. Rom. III, 7, 8. — 2. Ps. V, 7.

219

Vous perdrez ceux qui profèrent toute espèce de mensonge, ou qui profèrent un mensonge quelconque, faut-il croire qu'il permette d'excepter certaine espèce de mensonge ; que Dieu ne perdrait point celui qui le proférerait; qu'il ne perdrait que ceux qui profèrent un mensonge capable de faire tort au prochain, et non pas toutes sortes de mensonges, puisqu'il s'en trouverait de justes, qu'il faudrait louer plutôt que blâmer?

## **CHAPITRE II. ERREUR DES PRISCILLIANISTES QUI EMPLOIENT LE MENSONGE POUR SE CACHER. PAR LA, IL N'Y AURAIT PLUS DE MARTYRS.**

2. Ne vois-tu pas combien cette discussion favorise ceux que nous pourchassons et cherchons à prendre par nos mensonges? Car c'est là, tu l'as démontré toi-même, l'opinion des Priscillianistes. Ils l'appuient sur des textes des Ecritures ; ils exhortent leurs adeptes à mentir d'après les exemples des patriarches, des prophètes, des apôtres, des anges ; ils n'hésitent même pas à y ajouter celui de Jésus-Christ; ils ne croiraient pas pouvoir donner à leur mensonge l'apparence de la vérité, s'ils ne présentaient la Vérité elle-même comme coupable de mensonge. Voilà une opinion à réfuter et non à adopter; nous ne devons point partager avec les Priscillianistes une erreur qui les rejette visiblement au-dessous de tous les autres hérétiques. Car ils sont les seuls, ou du moins les premiers, à prêcher le mensonge pour cacher leur prétendue vérité, et à justifier cette erreur monstrueuse en disant qu'il faut conserver la vérité dans son coeur, mais qu'il n'y a pas de péché à dire des mensonges à des étrangers, et que c'est là le sens de ces mots : « Qui dit la vérité dans son cœur (1); » comme si un mensonge proféré de bouche était suffisamment justifié parce qu'il s'adresse à un étranger et non au prochain ! C'est pour cela qu'ils prétendent encore que l'Apôtre, après avoir dit : « Quittant le mensonge, que chacun dise la vérité » , s'empresse d'ajouter : « avec son prochain, parce que nous sommes membres les uns des autres (2) ». Par conséquent, il serait permis et même ordonné de mentir avec ceux qui ne sont point notre prochain dans la profession de la vérité, qui ne sont point, pour

1. Ps. XIV , 3. — 2. Eph. IV, 25.

ainsi parler, les membres du même corps.

3. Cette opinion déshonore les saints martyrs; elle fait même disparaître jusqu'à la notion du martyr. D'après les Priscillianistes en effet, les martyrs eussent agi plus convenablement et plus sagement, en ne confessant pas à leurs persécuteurs qu'ils étaient chrétiens, et en leur évitant par là de devenir homicides; en mentant, au contraire, et en reniant leur foi, ils eussent sauvé tout à la fois leur corps et les bonnes dispositions de leur coeur, et empêché leurs ennemis d'exécuter leur criminel dessein. Car enfin les païens n'étant pas leur prochain dans la foi chrétienne, ils n'étaient point obligés de leur dire de bouche la vérité qu'ils professaient dans leur coeur; ils voyaient même en eux des ennemis de cette vérité. Car si Jéhu; que ces hérétiques semblent surtout se proposer comme le modèle d'un sage et habile menteur, se déclara faussement serviteur de Baal, afin de mettre à mort les serviteurs de cette idole; avec combien plus de raison, d'après cette opinion perverse, les serviteurs du Christ auraient-ils dû, dans le temps des persécutions, se donner pour des esclaves des démons, afin d'empêcher les esclaves des démons de mettre à mort les serviteurs du Christ, et sacrifier aux idoles pour épargner des meurtres, comme Jéhu sacrifia à Baal pour devenir homicide? Quel tort se seraient-

ils fait, d'après cette belle doctrine de menteurs, en se prêtant de corps au culte du démon, tandis que leur cœur fût resté fidèle au culte de Dieu? Mais ce n'est pas ainsi que les vrais, que les saints martyrs du Christ ont compris l'Apôtre. Ils avaient lu, ils avaient retenu ce qui est écrit : « On croit de cœur pour la justice, et on confesse de bouche pour le salut (1) », et encore : « Dans leur bouche il ne s'est point trouvé de mensonge (2) » ; ils s'en sont allés irréprochables là où ils n'auront plus à se tenir en garde contre les pièges des menteurs, parce que, dans leurs célestes demeures, il n'y aura plus de prochain ni d'étranger capables de mentir. Quand même l'Écriture n'eût point dit ce que c'était que Jéhu, ils ne l'eussent point imité, recherchant, au moyen d'un mensonge impie et d'un sacrifice sacrilège, des impies et des sacrilèges pour les mettre à mort. Mais puisqu'il est écrit qu'il n'avait point le cœur droit

1. Rom. X, 10. — 2. Apoc. XIV, 5.

220

devant Dieu, à quoi lui a servi de recevoir une royauté temporelle, éphémère récompense de l'obéissance qu'il mit à détruire entièrement la maison d'Achab, dans des vues d'ambition personnelle (1) ? Je t'engage plutôt, mon frère, à défendre la conduite des martyrs inspirée par l'amour de la vérité, et à soutenir la vérité et non le mensonge contre les docteurs du mensonge. Pèse mûrement ce que je viens de dire, je t'en prie, et tu verras combien il faut se défier d'un zèle, louable peut-être, mais cependant imprudent, qui enseigne un tel moyen pour découvrir et corriger les impies, ou du moins tenir en garde contre eux.

---

[Haut du document](#)

**CHAPITRE III. IL Y AURAIT PLUS DE MAL A UN CATHOLIQUE DE MENTIR POUR PRENDRE DES HÉRÉTIQUES QU'A UN HÉRÉTIQUE DE MENTIR POUR ÉCHAPPER AUX CATHOLIQUES. PREUVE DE FAIT. VOULOIR SURPRENDRE LES PRISCILLIANISTES PAR LE MENSONGE, C'EST SE PERDRE AVEC EUX.**

4. Il y a bien des espèces de mensonges, et nous devons tous les détester sans exception. Car il n'y en a point qui ne soit contraire à la vérité. La vérité et le mensonge sont opposés comme la lumière et les ténèbres, la piété et l'impiété, la justice et l'injustice, une bonne et une mauvaise action, la santé et la maladie, la vie et la mort. Autant nous aimons la vérité, autant nous devons haïr le mensonge. Cependant, il y a des mensonges qui ne sont point dangereux à croire; toutefois, celui qui les profère dans l'intention de tromper, se fait tort à lui-même, mais non à celui qui le croit. Par exemple, si ce serviteur de Dieu, Fronto, eût mêlé quelques mensonges (ce qu'à Dieu ne plaise !) à tout ce qu'il a rapporté, il se fût sans doute nui à lui-même, mais non à toi qui aurais

innocemment cru son récit entièrement vrai. Dans ce cas, que la chose se soit passée de telle façon ou de telle autre, celui qui croit qu'elle a eu lieu ainsi, bien qu'il en soit autrement, ne saurait être jugé digne de blâme d'après les règles de la vérité et la doctrine du salut éternel. Mais si le mensonge est de telle nature qu'on ne puisse le croire sans se séparer de la doctrine du Christ, celui qui le profère est d'autant plus coupable, que celui qui le croit est plus malheureux. Vois donc ce que c'en serait, si nous mentionnons contre la doctrine du Christ et donnions

#### 1. IV Rois, X.

ainsi la mort à ceux qui nous croiraient, et cela, dans le but de découvrir les ennemis de cette même doctrine et de les attirer à la vérité pendant que nous nous en écartons; au plutôt si, pour gagner des menteurs par des mensonges, nous leur apprenions à mentir d'une manière plus criminelle !

Autre chose en effet est ce qu'ils disent quand ils mentent, autre chose ce qu'ils disent quand on les trompe. Quand ils enseignent leur hérésie, ils proclament l'erreur qu'on leur a enseignée; mais quand ils disent qu'ils pensent ce qu'ils ne pensent pas, ou qu'ils ne pensent pas ce qu'ils pensent, ils profèrent un mensonge. En ajoutant foi à leur parole, on ne les gagne pas, mais du moins on ne périt pas avec eux. Car ce n'est pas s'écarter de la doctrine catholique que de croire catholique un hérétique qui professe les dogmes catholiques sans y croire : par conséquent, on n'en souffre pas, parce que si on se trompe dans la secrète pensée d'un homme dont on ne peut juger, on ne se trompe pas du moins sur la loi de Dieu qu'on doit garder en son coeur. Mais quand ils enseignent leur hérésie, celui qui l'admet et croit que c'est la vérité, participe à leur erreur et à leur condamnation. De là il résulte que quiconque croit aux dogmes pervers, dont l'erreur mortelle les a séduits, périt; et que quand nous prêchons la doctrine catholique, par laquelle nous possédons la vraie foi, si un de ces hérétiques y croit, il est arraché à la mort. Quand donc, quoique priscillianistes, ils se disent faussement des nôtres, pour cacher leur venin, celui d'entre nous qui croit à cette affirmation menteuse, reste néanmoins catholique; mais si, au contraire, pour parvenir à les découvrir, nous nous déclarons faussement priscillianistes, nous serons obligés d'approuver leurs dogmes comme si c'étaient les nôtres, et quiconque y ajoutera foi, ou sera confirmé de plus en plus dans leur erreur, ou s'empressera d'y passer. Qu'arrivera-t-il ensuite? Sauverons-nous plus tard, en disant la vérité, ceux qui ont été trompés par nos mensonges? Voudront-ils écouter un maître qu'ils connaîtront par expérience pour un menteur? Cela est-il sûr? Qui ne voit que cela ne l'est pas?

D'où je conclus qu'il est plus pernicieux, ou pour adoucir le terme, plus dangereux aux catholiques de mentir pour découvrir les hérétiques, qu'aux hérétiques de mentir pour (221) échapper aux catholiques. La raison en est que quiconque croit aux catholiques qui mentent pour le sonder, ou devient hérétique, ou s'affermit dans l'hérésie ; tandis que tout catholique qui ajoute foi aux hérétiques, s'abritant sous le voile du mensonge, ne cesse pas d'être catholique. Pour mieux éclaircir la question, faisons une supposition prise en grande partie dans les écrits que tu m'as envoyés et chargé de lire.

5. Voilà devant nous un habile explorateur. Il s'approche d'un individu qu'il soupçonne d'être priscillianiste. Il commence par faire un éloge menteur de l'évêque Dictinius, de sa conduite s'il l'a connu, de sa renommée s'il ne l'a pas connu. Jusque-là c'est supportable, parce qu'on suppose que celui qui parle a été catholique et qu'il a renoncé à cette religion erronée. Il parle ensuite avec respect de Priscillien (l'art de mentir veut cette gradation), de cet impie, de cet abominable, condamné pour ses crimes et sa noire scélératesse. Ces hommages rendus à une telle mémoire affirmeront à coup sûr dans cette doctrine le priscillianiste à qui on tend un piège, si par hasard il avait été chancelant jusque-là; avançant ensuite dans son discours, il dira qu'il a pitié de ceux que l'auteur des ténèbres a enveloppés d'une nuit si profonde qu'ils ne connaissent pas même la dignité de leur âme et la noblesse de leur céleste origine. Après quoi il parlera de

l'ouvrage de Dictinius, intitulé *la Livre*, (parce qu'il y explique douze questions que l'on peut considérer comme des onces) ; il en fera un magnifique éloge, et attestera que cette *Livre*, ramas d'horribles blasphèmes, est pour lui un trésor plus précieux que des milliers et des milliers de livres d'or. Evidemment un mensonge astucieux donne à l'âme qui y croit le coup mortel, ou si elle l'a déjà reçu, la plonge, l'enfonce dans les ombres de la mort. — Mais , dira-t-on, on l'en retirera ensuite. — Et si cela n'arrive pas, soit par l'effet de quelque obstacle qui survient et empêche le succès de l'entreprise , soit à cause de l'obstination propre à l'hérétique qui rétracte ensuite les aveux qu'il avait commencé à faire ? Que faire alors ? Si l'hérétique s'aperçoit qu'on lui a tendu un piège, il mettra d'autant plus d'audace à cacher ses sentiments par des mensonges que son tentateur lui aura mieux appris par son propre exemple qu'on peut le (221) faire impunément. Et de quel front le blâmerions-nous de mentir pour chercher à cacher la vérité, quand nous lui en aurions donné la leçon ?

6. Il ne nous reste donc qu'à condamner sans hésitation et avec une piété sincère, tout ce que les Priscillianistes, dans leur fausse et criminelle hérésie, pensent de Dieu, de l'âme, du corps et d'autres sujets, et à admettre en commun avec eux (ce qu'à Dieu ne plaise !) qu'il est permis de mentir pour cacher la vérité? Or, ce serait là un mal si grand que, quand même le mensonge par lequel nous chercherions à les gagner et à les changer, obtiendrait un résultat complet, le profit ne compenserait pas le tort que nous nous ferions ainsi qu'à eux, en nous pervertissant pour les corriger. En effet, par ce mensonge, nous serions à demi pervertis, et eux à demi corrigés, puisque nous ne détruirions pas chez eux l'opinion erronée qu'il faut mentir pour cacher la vérité, vu que nous la leur apprendrions, la leur enseignerions, la leur ferions voir comme nécessaire, pour pouvoir parvenir à les corriger. Or nous ne corrigeons pas des hommes que nous ne guérissons pas du procédé coupable par lequel ils croient pouvoir cacher la vérité, mais nous nous détériorons nous-mêmes, en cherchant à les gagner par le même procédé; nous nous ôtons tout moyen de croire à leur conversion, nous qui leur avons menti au temps de leur perversion; nous avons à craindre qu'ils ne fassent, quand ils seront pris, ce qu'on a fait, avec eux pour les prendre, d'abord par habitude, et ensuite par ce qu'en venant à nous, ils y trouveront établi ce qu'ils pratiquaient déjà eux mêmes.

---

[Haut du document](#)

#### **CHAPITRE IV. QUAND ON MENT SUR UN POINT, ON NE PEUT PLUS ÊTRE CRU SUR D'AUTRES.**

7. Et, ce qu'il y a de plus misérable, c'est qu'étant des nôtres, ils auront perdu tout motif de confiance en nous. En effet, s'ils viennent à soupçonner que nous faussons les dogmes catholiques, pour leur cacher je ne sais quoi que nous croyons vrai, tu leur diras sans doute: J'ai fait cela ci-devant, pour te gagner. Mais que répondras-tu quand on te répliquera: Eh ! que sais-je si tu ne le fais pas maintenant, pour que je ne te gagne pas moi-même ? A qui persuadera-t-on que (222) l'homme qui ment pour prendre, ne ment pas pour n'être pas pris ? Vois-tu où ce mal tend ? Non-seulement à nous rendre suspects à eux et eux à nous, mais à faire que tout frère soit à juste titre suspect à son frère. Et ainsi, en cherchant par le mensonge à enseigner la foi, on arrive à détruire toute espèce de foi. Car s'il est permis de parler contre Dieu en mentant, où trouvera-t-on un

mensonge tellement criminel que nous devons l'éviter comme un acte de scélératesse ?

---

[Haut du document](#)

**CHAPITRE V. LE PRISCILLIANISTE EST MOINS COUPABLE DE MENTIR POUR CACHER SON HÉRÉSIE, QUE LE CATHOLIQUE POUR CACHER LA VÉRITÉ. UN CATHOLIQUE QUI SE DIT PRISCILLIANISTE FAIT PLUS DE MAL QU'UN PRISCILLIANISTE QUI SE DIT CATHOLIQUE.**

8. Vois maintenant combien le mensonge des Priscillianistes est moins coupable que le nôtre, quand ils savent qu'ils déguisent leur pensée, eux que nous prétendons délivrer par notre mensonge des erreurs dont ils sont séduits. Le priscillianiste dit que l'âme est une partie de Dieu, de même nature et de même substance que lui. Voilà un grand, un abominable blasphème. Car il s'ensuivrait que la nature divine est enchaînée, jouée, trompée, troublée, déshonorée, condamnée et livrée aux supplices. Mais si celui qui veut, par le mensonge, arracher un homme à une telle erreur en dit tout autant: voyons quelle différence il y aura entre ces deux blasphémateurs. — Une grande, dis-tu; car le priscillianiste croit ce qu'il dit, et le catholique le dit sans le croire. — L'un blasphème donc à son insu, et l'autre avec connaissance de cause; l'un parle contre la science, l'autre contre sa conscience; l'un est assez aveugle pour croire le faux, mais il a du moins l'intention de dire le vrai; l'autre connaît la vérité en secret, et exprime volontairement l'erreur. — Mais, dis-tu, le premier enseigne pour attirer des partisans à ses erreurs et à ses folies; le second emploie ce langage pour sauver les victimes de l'erreur et de la folie. — J'ai déjà montré plus haut quel grand dommage résultera de ce dont on espère un profit. Mais à prendre la question au point de vue du anal actuel (car le bien que le catholique se propose dans la conversion de l'hérétique est incertain), lequel des deux est le plus coupable de celui qui trompe un homme sans le savoir, ou de celui qui blasphème Dieu avec connaissance de cause ? Evidemment la réponse ne saurait être douteuse pour quiconque, dans sa pieuse sollicitude, met Dieu au-dessus de l'homme. De plus, s'il faut blasphémer Dieu pour amener les hommes à le louer, il est hors de doute que notre doctrine et notre exemple les invitent tout à la fois à le louer et à le blasphémer: puisque si nous réussissons, en blasphémant Dieu, à les engager à louer Dieu, ils apprendront de nous, non-seulement à le louer, mais encore à le blasphémer. Voilà le service que nous rendons à ceux que nous arrachons à l'hérésie, en blasphémant, non par ignorance, mais sciemment. Et quand l'Apôtre livre des hommes à Satan pour qu'ils apprennent à ne point blasphémer (1) ; nous nous efforçons d'arracher des hommes à Satan pour apprendre à blasphémer, non plus par ignorance, mais avec connaissance de cause; et nous, leurs maîtres, nous nous faisons ce tort immense de devenir blasphémateurs de Dieu (ce qui est une chose certaine) pour gagner des hérétiques, afin de redevenir, pour les délivrer (ce qui est une chose incertaine) des prédicateurs de la vérité.

9. Mais pendant que nous apprenons aux nôtres à blasphémer Dieu, pour faire croire aux Priscillianistes qu'ils sont des leurs, examinons un peu quel mal font les



Priscillianistes quand ils mentent pour que nous les croyions des nôtres. Ils anathématisent Priscillien et lui jurent haine au gré de nos vœux; ils disent que l'âme n'est pas une portion de Dieu, mais sa créature ; ils rejettent avec horreur les faux martyres des Priscillianistes ; ils exaltent les évêques catholiques qui ont mis à nu, attaqué, abattu cette hérésie, et ainsi de suite. Mais voilà que, tout en mentant, ils disent la vérité: non qu'une chose puisse être vraie et fausse en même temps; mais en mentant à un certain point de vue, ils disent vrai d'autre part: car, s'ils mentent en se disant des nôtres, ils expriment la vérité en ce qui touche la foi catholique. Ainsi pour ne pas paraître priscillianistes, ils disent, en mentant, des choses vraies; et nous, pour démontrer qu'ils le sont, non-seulement nous mentons pour avoir l'air d'être des leurs, mais encore nous énonçons des faussetés que nous savons faire partie de leur hérésie. En résumé, quand ils veulent

1. I Tim. I, 20.

223

passer pour être des nôtres, ils mentent d'un côté, et de l'autre disent la vérité : car il est faux qu'ils soient avec nous et il est vrai que l'âme n'est pas une partie de Dieu; et nous, quand nous voulons faire croire que nous sommes des leurs, nous mentons de tout point, en disant, d'une part, que nous sommes Priscillianistes, et de l'autre, que l'âme est une partie de Dieu. Ainsi, en voulant rester cachés, ils louent Dieu et ne le blasphèment point; et quand ils se découvrent et donnent de leur fond, ils blasphèment sans le savoir. Par conséquent, s'ils se convertissent à la foi catholique, ils ont la consolation de se trouver avec l'Apôtre qui, après avoir dit, entre autres chose: « Auparavant j'étais blasphémateur », ajoute ensuite: « Mais j'ai obtenu miséricorde, parce que j'ai agi par ignorance, (1) ». Nous, au contraire, si, pour qu'ils se découvrent à nous, nous recourons à un mensonge qui a une apparence de raison, dans le but de les tromper et de les gagner, nous déclarons évidemment que nous appartenons à la secte des Priscillianistes blasphémateurs, et, pour le faire croire, nous blasphémons sans pouvoir prétexter d'ignorance. Car un catholique qui blasphème pour paraître hérétique, ne peut pas dire : « J'ai agi par ignorance ».

---

[Haut du document](#)

**CHAPITRE VI. IL N'EST JAMAIS PERMIS DE RENIER LE CHRIST DEVANT LES HOMMES, MÊME PAR MENSONGE OU PAR FICTION. OBJECTION. RÉPONSE. IL NE SUFFIT PAS DE CONFESSER LE CHRIST DE CŒUR ; IL FAUT ENCORE NE LE POINT RENIER DE BOUCHE. ON TOLÈRE CEUX QUI PRÊCHENT LA VÉRITÉ SANS Y CROIRE, MAIS NON CEUX QUI ANNONCENT LA FAUSSETÉ.**

10. Dans des questions de ce genre, il faut toujours, mon frère, se rappeler avec

crainte ces paroles: « Celui qui m'aura renié devant « les hommes, moi aussi je le renierai devant « mon Père qui est dans les cieux 82) ». Or celui-là ne renie-t-il pas le Christ devant les hommes, qui le renie devant les Priscillianistes, pour les mettre à nu par un mensonge blasphématoire et les gagner ensuite ? Qui donc, je t'en prie, hésitera à reconnaître que le Christ est renié, quand on affirme qu'il n'est pas ce qu'il est réellement, et qu'on le dit tel que le priscillianiste le croit ?

1. I Tim. I, 13. — 2. Matt. X, 33.

11. Mais, diras-tu, c'est le seul moyen que nous ayons de découvrir les loups cachés, couverts de la peau des brebis et faisant de secrets et terribles ravages dans le troupeau du Seigneur. — Comment donc a-t-on connu les Priscillianistes, avant l'invention de cette chasse au mensonge ? Comment a-t-on pénétré dans le repaire de leur fondateur, qui sans doute l'emportait sur eux en ruse et en habileté à se cacher ? Comment en a-t-on découvert et condamné en si grand nombre et de si importants ? Comment une foule d'autres ont-ils été, les uns corrigés entièrement, les autres corrigés à demi et reçus par compassion dans le sein de l'Eglise? car Dieu, quand il est touché de pitié, ouvre bien des chemins pour arriver à les découvrir, et deux plus sûrs que les autres : les indications de ceux qu'ils ont cherché à séduire, ou de ceux qu'ils ont déjà séduits, mais qui viennent à récipiscence et se convertissent. Et l'oeuvre est facilitée quand on détruit leur criminelle erreur, non en les trompant par des mensonges, mais en discutant au flambeau de la vérité. C'est à des écrits de ce genre que tu dois consacrer tes loisirs, puisque Dieu t'en donne la faculté. Ces utiles ouvrages, destinés à combattre des coupables folies, étant de plus en plus connus et propagés de tous les côtés par les catholiques, par les pontifes qui parlent aux peuples, par tous les hommes d'étude animés du zèle de la gloire de Dieu, deviendront comme de saints filets, qui prendront par la vérité, au lieu de pêcher par le mensonge. Pris de cette façon les hérétiques avoueront ce qu'ils ont été, et corrigeront avec bienveillance ou découvriront par compassion ceux qu'ils sauront être membres de cette secte malfaisante; ou s'ils leur en coûte trop de confesser ce qu'ils ont si longtemps caché, la main de Dieu saura leur appliquer le remède en secret et les guérir.

12. — Mais, diras-tu, nous pénétrerons bien plus facilement dans leurs retraites, en feignant d'être ce qu'ils sont. — Si cela était permis ou expédient, le Christ aurait sans doute ordonné à ses brebis de se revêtir de peaux de loups, et d'aller trouver les loups qu'elles découvriraient plus facilement à l'aide de cette ruse mensongère. Mais il ne leur a point dit cela, pas même quand il leur annonçait qu'il les enverrait au milieu des loups (1).

1. Matt. X, 16.

224

— Mais, poursuis-tu, il ne s'agissait point alors de découvrir les loups, qui étaient parfaitement connus, mais seulement de supporter leurs morsures et leur cruauté. — Et quand, prophétisant les temps qui devaient suivre, il leur disait que les loups ravisseurs viendraient sous des peaux de brebis, quoi ! n'était-ce pas le cas de les avertir et de leur dire :

Et vous, pour les découvrir, prenez des peaux de loups, tout en restant au fond des brebis? Mais il ne leur tient point ce langage ; après avoir dit: « Beaucoup viendront à vous sous « des vêtements de brebis, tandis qu'au de« dans ce sont des loups ravisseurs », il n'ajoute pas: Vous les connaîtrez par vos mensonges, mais : « Vous les connaîtrez à leurs fruits (1) ». Le mensonge doit être évité par la vérité, gagné par la vérité, tué par la vérité. A Dieu ne plaise que nous triomphions, par des blasphèmes volontaires, de blasphèmes involontaires 1 A Dieu ne plaise que nous évitions les vices des trompeurs

en les imitant ! Et comment éviter des vices si, pour les éviter, il faut les avoir? Si je blasphème sciemment pour gagner un homme qui blasphème par ignorance, je fais plus de mal que je n'en corrige. Si je renie sciemment le Christ, pour attirer un homme qui le renie sans le savoir, en entraînant cet homme à ma suite, je le conduis à sa perte, puisque, dans le but de le gagner, je me donne la mort le premier.

13. Serait-ce que celui qui cherche à attirer de cette manière les Priscillianistes, ne renie pas le Christ parce qu'il ne tire pas de son cœur ce qu'il exprime de sa bouche? Comme si, à ces paroles que j'ai déjà rapportées plus haut : « On croit de cœur pour la justice », on avait inutilement ajouté celles-ci : « Et on confesse de bouche pour le salut (2) ! » Est-ce que presque tous ceux qui ont renié le Christ devant les persécuteurs, ne conservaient pas dans leur cœur la foi en lui ? Et cependant, pour ne l'avoir pas confessé de bouche pour le salut, ils ont péri, à moins qu'ils n'aient recouvré la vie par la pénitence. Quel est l'homme assez insensé pour croire que l'apôtre Pierre avait dans le cœur ce qu'il exprimait de bouche, quand il reniait le Christ ? Assurément, dans cette circonstance, son cœur restait fidèle à la vérité, et sa bouche proférait le mensonge. Pourquoi donc a-t-il pleuré ce mensonge (3), si la foi du cœur suffisait au

1. Matt. VII, 15,16. — 2. Rom. X, 10. — 3. Matt. XXVI, 69-75.

salut? Pourquoi, en disant la vérité dans son cœur, a-t-il puni par des larmes si amères la parole sortie de sa bouche, si ce n'est parce qu'il se voyait grandement coupable de n'avoir pas confessé de bouche pour le salut ce qu'il croyait de cœur pour la justice?

14. Ainsi donc, ces paroles: « Qui dit la vérité dans son cœur », ne doivent pas s'entendre en ce sens que, pourvu qu'on conserve la vérité dans son cœur, on peut proférer de bouche le mensonge. Elles signifient qu'il peut se faire qu'on profère de bouche la vérité sans profit, quand on n'y tient pas de cœur, c'est-à-dire quand on ne croit pas ce que l'on exprime: comme le font les hérétiques, et surtout les Priscillianistes, qui ne croient point la vérité catholique et pourtant la proclament, afin de passer pour être des nôtres. Ils disent donc la vérité de bouche, mais non de cœur. Voilà pourquoi il fallait les distinguer de l'homme « qui dit la vérité dans son cœur ». Or, comme le catholique dit cette vérité dans son cœur, parce qu'il y croit, ainsi doit-il la dire et la prêcher de bouche, ne mentir contre elle ni de cœur ni de bouche, de manière à croire de cœur pour la justice et à confesser de bouche pour le salut. Car dans ce même psaume où il est écrit: « Qui dit la vérité dans son cœur », on ajoute immédiatement : « Qui ne cache point d'artifice dans ses paroles (1) ».

15. Pour ce qui est de ce texte de l'Apôtre « Quittant le mensonge, que chacun dise la vérité avec son prochain, parce que nous sommes membres les uns des autres (2) », à Dieu ne plaise que nous l'entendions en ce sens que l'Apôtre nous permette de mentir avec ceux qui ne sont pas, comme nous, membres du corps du Christ ! Il veut seulement dire que chacun de nous doit considérer comme étant des nôtres celui que nous désirons voir tel, bien qu'il ne le soit pas encore. C'est ainsi que le Seigneur présente le Samaritain étranger comme le prochain de celui à qui il fait miséricorde (3). Il faut donc regarder comme prochain, et non comme étranger, celui avec qui l'on doit traiter de manière à ce qu'il cesse d'être étranger ; et s'il faut lui cacher certaines vérités parce qu'il ne partage pas encore notre foi et ne participe point au sacrement, du moins ne faut-il pas lui dire de faussetés.

1. Ps. XIV, 3. — 2. Eph. IV, 25. — 3. Luc, X, 30-37.

16. Il y avait déjà, du temps des Apôtres, des hommes qui ne prêchaient pas la vérité avec vérité, c'est-à-dire avec un cœur sincère. L'Apôtre dit d'eux qu'ils ne prêchent pas le Christ sincèrement, mais par envie et par esprit de contention. On tolérait certains

d'entre eux, bien qu'ils ne prêchassent point la vérité avec un cœur sincère; mais on n'en louait aucun pour avoir annoncé le mensonge même en gardant leur âme pure. C'est d'eux que l'Apôtre dit : « Ou par occasion, ou par un vrai zèle, pourvu que le Christ soit annoncé (1) » ; mais il n'eût dit à aucun prix : Que le Christ soit renié d'abord, pourvu qu'il soit annoncé ensuite.

17. Il y a du reste bien des moyens de découvrir les hérétiques cachés, sans outrager la foi catholique ni approuver l'impiété hérétique.

---

[Haut du document](#)

**CHAPITRE VII. ON NE DOIT JAMAIS MENTIR SOUS PRÉTEXTE D'UNE BONNE INTENTION. — IL Y A DES ACTIONS BONNES OU MAUVAISES SUIVANT LE BUT QU'ON SE PROPOSE; MAIS IL Y EN A QUI SONT MAUVAISES PAR ELLES-MÊMES ET QU'ON NE PEUT JAMAIS FAIRE A BONNE INTENTION.**

Mais s'il était impossible d'arracher à des ténèbres l'impiété hérétique, sans faire dévier la langue catholique du chemin de la vérité, mieux vaudrait laisser celle-là dans son obscurité, que de compromettre celle-ci; mieux vaudrait voir les renards cachés dans leurs terriers, que les chasseurs tomber à leur poursuite dans le fossé du blasphème; voir la perfidie des Priscillianistes se couvrir du voile de la vérité, que la foi des catholiques reniée par des croyants, pour être louée par des hérétiques menteurs. En effet, si des mensonges, non pas ordinaires, mais blasphématoires, sont licites, justes parce qu'on les emploie pour découvrir des hérétiques cachés, l'adultère pourra aussi devenir chaste si on le commet dans la même intention. Par exemple: qu'une femme, une Priscillianiste impudique, jette les yeux sur quelque Joseph catholique et s'engage à lui découvrir les retraites des membres de la secte, s'il consent à commettre le crime avec elle, et qu'il soit certain qu'elle tiendra sa promesse si on lui accorde ce qu'elle demande: quoi ! penserons-nous qu'il faille accepter ? ne sentirons-nous pas qu'on ne peut

1. Philip. I, 15-18.

pas acheter un tel profit à un tel prix? Pourquoi donc ne pas découvrir et attirer des hérétiques par un adultère charnel, et croire que cela soit permis au moyen de l'adultère du blasphème? Ou l'on justifiera au même titre ces deux actes, sous prétexte qu'ils ne sont plus criminels dès qu'ils ont pour but de découvrir des criminels; ou si la saine doctrine défend d'avoir commerce, au moins de corps, sinon d'esprit, avec des femmes impudiques, même pour découvrir des hérétiques, elle nous interdit également de professer dans le même but, sinon de coeur, au moins de bouche, une immonde hérésie, ou de blasphémer la chaste religion catholique. Car l'âme elle-même, cette souveraine à qui tous les mouvements inférieurs doivent obéir chez l'homme, subit toujours un grave outrage, quand un membre ou la voix se prêtent à un acte coupable. Du reste, ce qui se fait par la parole, se fait par un membre, puisque la langue, instrument de la parole, est un membre; et aucun de nos membres n'accomplit un acte qui n'ait d'abord été conçu dans le coeur; ou plutôt l'acte déjà enfanté au dedans par la pensée et le consentement,

ne fait que paraître au dehors par l'entremise du membre. L'âme n'est donc point excusée d'un action quand on dit que cette action ne vient pas du cœur : car elle n'aurait pas eu lieu, si le cœur ne l'avait décidé.

18. Sans doute il importe souvent de savoir pour quelle cause, dans quelle fin, avec quelle intention une chose se fait ; mais tout ce qui est certainement péché, ne peut jamais se faire sous prétexte de cause juste, de bonne fin, d'intention droite. Les actions humaines qui ne sont point par elles-mêmes péchés, sont tantôt bonnes, tantôt mauvaises, selon qu'elles ont un motif bon ou mauvais; par exemple, donner à manger aux pauvres est une bonne œuvre, si on le fait par esprit de compassion et avec une foi saine, comme aussi l'acte conjugal, quand il a pour but de procréer des enfants, qu'on l'accomplit avec foi et dans l'intention de régénérer (par le baptême) les enfants à naître. Ces actes, et d'autres de ce genre, sont bons ou mauvais suivant leurs motifs; une mauvaise intention les change en péchés, comme par exemple si on nourrit un pauvre par ostentation, si on cherche dans le mariage l'assouvissement de la passion, si on met au monde des enfants pour (226) les donner au démon et non à Dieu. Mais quand l'action est coupable par elle-même, comme le vol, la fornication, le blasphème et autres de ce genre, qui osera- dire qu'on peut la faire pour de bons motifs, en sorte qu'elle cesse d'être péché, ou, ce qui est plus absurde, qu'elle devienne un péché juste?. — Qui osera dire : Volons les riches pour avoir de quoi donner aux pauvres; ou : Rendons de faux témoignages à prix d'argent, surtout si un innocent ne doit point en pâtir, ou si par là nous pouvons soustraire un coupable au juge qui va le condamner? En effet, il en résultera deux biens: nous recevrons de l'argent pour nourrir les pauvres, et on trompera le juge pour l'empêcher de condamner un homme. Et pourquoi ne pas aussi détruire les testaments vrais et leur en substituer de faux, pour que les héritages et les legs n'aillent point à des personnages indignes, qui ne savent pas en user pour le bien; mais qu'ils passent à des gens qui donnent à manger à ceux qui ont faim, revêtent ceux qui sont nus, donnent l'hospitalité aux voyageurs, rachètent les captifs, construisent des églises? Pourquoi ne pas faire le mal pour de si bonnes fins, quand .de, si bonnes fins l'empêchent d'être mal? Et si certaines femmes impudiques et riches paraissent disposées à enrichir leurs amants, les auteurs mêmes de leur déshonneur, pourquoi un homme compatissant ne se tournerait-il pas de ce côté, n'emploierait-il pas ce moyen, puisqu'il aurait l'excellente intention de se procurer de quoi donner aux pauvres, au mépris, il est vrai, de ce que dit l'Apôtre : « Que celui qui déroba ne dérobe plus, mais, plutôt qu'il s'occupe, en travaillant de ses mains, à ce qui est bon, pour avoir de quoi donner à qui souffre du besoin (1) ? » Car alors, non-seulement le vol, mais aussi le faux témoignage, l'adultère et toute action mauvaise cessera d'être mauvaise, deviendra -même bonne, si on la commet dans le but de se procurer de quoi faire le bien. Qui osera dire cela,- à moins de vouloir mettre sens dessus dessous l'humanité tout entière, et les mœurs et les lois? En effet, quel attentat si horrible, quel crime si odieux, révoltant, quel sacrilège si impie qu'on ne puisse déclarer bon et juste, non-seulement impunissable, mais même glorieux; non-seulement à l'abri de tout châtement, mais

1. Eph. IV, 28.

même digne de récompense; si une fois nous accordons que, dans toutes les mauvaises actions des hommes, il ne s'agit pas de ce qui se fait, mais du but pour lequel on le fait, en . sorte que tout acte inspiré par un bon motif, soit pour cela même déclaré innocent? Mais si la justice a raison de punir le voleur, même quand il affirme et démontre qu'il a enlevé le superflu aux riches pour donner le nécessaire aux pauvres; si elle a raison de punir le faussaire, même quand il prouve qu'il a changé un testament pour que l'héritage passe à un homme qui saura en faire d'abondantes aumônes, et non à celui qui n'en ferait point; si elle a raison de punir l'adultère, même quand il fait voir qu'il a commis le crime par compassion, pour délivrer quelqu'un de la mort au moyen de celle avec qui il a péché; et enfin, pour mieux entrer dans notre sujet, si elle a raison de punir celui qui a

commis l'adultère avec une femme priscillianiste, dans le but de pénétrer les secrets de la secte : de grâce, après que l'Apôtre a dit : « N'abandonnez point vos membres au péché, comme des instruments d'iniquité (1) », et que nous ne devons par conséquent pas prêter au crime les mains, les parties sexuelles, ni aucun autre membre, pour pouvoir découvrir des Priscillianistes : de grâce, quel mal nous a fait notre langue, notre bouche tout entière, nôtre voix, pour les abandonner au péché comme des instruments, et à un péché aussi monstrueux que de blasphémer notre Dieu, sans pouvoir prétexter d'ignorance, et cela pour découvrir des Priscillianistes et les empêcher de blasphémer sans le savoir?

---

[Haut du document](#)

***CHAPITRE VIII. L'INTENTION ÉTABLIT DES DIFFÉRENCES ENTRE LES PÉCHÉS; CEPENDANT ON NE DOIT PAS COMMETTRE UNE FAUTE COMPARATIVEMENT PLUS LÉGÈRE; SOUVENT ELLE EST PLUS GRAVE QU'UN PÉCHÉ D'UNE AUTRE ESPÈCE.***

19. Mais, dira-t-on, faut-il- donc mettre un voleur quelconque au niveau de celui qui vole dans l'intention de faire du bien? Personne ne dit cela. Mais l'un n'est pas bon, parce que l'autre est pire. Celui qui vole par cupidité est plus coupable que celui qui vole par compassion; mais si tout vol est péché, il faut s'abstenir de tout vol. Car qui osera dire qu'on peut pécher, bien qu'il y ait des actes mortelles

1. Rom. VI, 13.

227

et des fautes vénielles? Pour le moment la question est de savoir, non si telle action est plus ou moins coupable, mais s'il y a, oui ou non, péché à la faire. Le vol, par exemple, est moins puni par la loi que l'adultère; cependant ce sont deux péchés, l'un plus léger, l'autre plus grave, tellement que le vol inspiré par la cupidité est tenu pour moins criminel que l'adultère commis dans des vues de bienfaisance. Dans la même espèce, les péchés qui semblent commis avec bonne intention deviennent moins graves que d'autres de même nature; mais ils sont jugés plus graves que d'autres d'une espèce différente, naturellement plus légers. En effet, il y a plus de mal à voler par convoitise que par compassion; l'adultère qui a le libertinage pour motif est plus coupable que celui qui se commet dans des vues de bienfaisance; et cependant il y a un plus grand mal à commettre l'adultère dans des vues de bienfaisance qu'à voler par convoitise. Mais, encore une fois, il ne s'agit point ici de savoir quel péché est plus ou moins grave, mais si telle chose est péché ou non. Car personne n'oserait dire qu'il faut commettre une action dès qu'elle est reconnue pour certainement mauvaise; nous pouvons dire toutefois que la faute doit être excusée dans telle ou telle circonstance, et ne peut pas l'être dans telle ou telle autre.

**CHAPITRE IX. ON NE DOIT POINT COMMETTRE DE PÉCHÉS DE COMPENSATION. LOTH OFFRANT SES FILLES A LA PASSION DES SODOMITES NE DOIT PAS ÊTRE IMITÉ; NI DAVID JURANT PAR COLÈRE. ON NE DOIT PAS FAIRE PASSER DANS LA PRATIQUE TOUTES LES ACTIONS DES SAINTS.**

20. Avouons-le, cependant : il y a certains péchés de compensation qui troublent tellement les idées humaines, qu'on les regarde comme dignes d'éloges, ou plutôt qu'on n'y voit plus de mal. En effet, qui hésitera à dire qu'un père commet une monstrueuse iniquité, en livrant ses filles à la prostitution et en les abandonnant à des impies? Et cependant un homme juste crut un jour devoir le faire, quand les Sodomites, poussés par une passion furieuse, voulaient user de violence contre des hôtes. Il leur dit en effet : « J'ai deux filles qui sont encore vierges, je vous les amènerai, et vous ferez d'elles ce qu'il vous plaira, pourvu que vous ne fassiez aucun mal à ces étrangers ; car ils sont venus sous l'ombre de mon toit (1) ». Que dire à cela? N'éprouvons-nous pas une telle horreur pour le crime que les Sodomites voulaient commettre sur les hôtes de cet homme juste, que nous regarderions comme permis tout ce qui pourrait l'empêcher ? Mais ce qui attire surtout ici l'attention, c'est la qualité même du personnage : un homme à qui sa vertu a mérité d'être sauvé du désastre de Sodome ; et comme un attentat contre la pudeur est moins grave commis sur la femme que sur l'homme, on peut dire que c'est encore par un motif de vertu qu'il a mieux aimé le voir infligé à ses filles qu'à ses hôtes, non-seulement en y consentant de coeur, mais en les offrant de vive voix et disposé à remplir sa parole si sa proposition était acceptée. Or, si nous ouvrons la brèche aux péchés, en admettant qu'on peut en commettre de moindres pour en épargner de plus graves au prochain, bientôt la voie s'élargira, les limites mêmes disparaîtront, toutes les bornes seront arrachées et dispersées et le péché entrera et règnera au loin et au large. Car une fois qu'il sera décidé qu'un homme peut commettre un péché moindre pour en épargner à un autre un plus grand, immédiatement nous empêcherons l'adultère par le vol, l'inceste par l'adultère; et si quelque crime nous paraît plus grave que l'inceste, nous prétendrons encore que l'inceste nous est permis, pour mettre un obstacle à ce crime; ensuite dans chaque espèce de péchés, nous nous croirons autorisés à opposer vol à vol, adultère à adultère, inceste à inceste, sacrilège à sacrilège, fautes personnelles à fautes étrangères, non-seulement moins graves pour plus graves, mais quand on en sera venu au faîte et au dernier excès, moins nombreuses pour plus nombreuses, dans le cas où les choses tourneraient de façon à ce que, nous ne vissions pas d'autre moyen de retenir le prochain que de pécher nous-même, mais plus rarement.

En ce cas, : si un ennemi, qui en aurait le pouvoir, venait nous dire : Si tu ne consens à être scélérat, je le serai davantage, ou : si tu ne commets tel crime, j'en commettrai. de tels en plus grand nombre, nous nous croirions coupables de ne pas commettre le mal qu'on exigerait de nous. Est-ce là de la sagesse ? N'est-ce pas de. la déraison, ou plutôt de la folie? C'est ma propre iniquité, et non celle d'un autre, commise

mise contre moi ou hors de moi, qui doit me faire craindre la condamnation, car « l'âme qui a péché, c'est celle-là qui mourra (1) ».

21. Si donc il est hors de doute que nous ne devons pas pécher pour empêcher les autres de commettre des fautes plus graves contre nous ou contre qui que ce soit, il faut examiner si l'exemple de Loth est à imiter. Ce qu'il faut surtout considérer et remarquer, c'est que voyant la criminelle impiété des Sodomites menacer ses hôtes d'un monstrueux attentat qu'il désirait et ne pouvait détourner, l'esprit de ce juste a pu être tellement troublé qu'il s'est résolu à faire ce que nous défendrait à grands cris, non la timidité humaine agitée par la tempête, mais le droit divin si nous le consultations dans une calme sérénité. Il nous fera même une loi d'éviter le péché pour notre propre compte, sans nous laisser ébranler par la crainte de péchés tout à fait étrangers. Cet homme juste, redoutant le péché d'autrui qui ne souille que quand on y consent, n'a pas vu dans son trouble la faute qu'il commettait lui-même en abandonnant ses filles à la passion de ces impies. Quand nous lisons de tels faits dans les Ecritures, ne nous figurons pas qu'ils sont, par cela même, proposés à notre imitation; ne violons pas les préceptes, poursuivre étourdiment les exemples. Quoi ! parce que David avait juré qu'il tuerait Nabal et que, cédant à un sentiment de clémence plus réfléchi, il ne tint pas sa parole (2), dirons-nous qu'il faut l'imiter et jurer au hasard de faire ce que nous verrons plus tard qu'il ne faut pas faire ? Mais comme la crainte poussa Loth à consentir à la prostitution de ses filles, ainsi la colère troubla David jusqu'à lui faire faire un serment sans réflexion. Enfin, s'il nous était permis de les interroger l'un et l'autre et de leur demander quel motif les faisait agir, l'un pourrait répondre : « La crainte et le tremblement se sont emparés de moi, et les ténèbres m'ont environné (3) », et l'autre pourrait dire : « La colère a troublé mon regard (4) » ; et nous ne serions plus étonnés que celui-là, au milieu des ténèbres de la crainte, celui-ci, avec un regard troublé par la colère, n'aient pas vu ce qu'il fallait faire pour éviter ce qu'il ne fallait pas faire.

22. Quant au saint roi David, on pourrait dire avec plus de raison qu'il n'aurait pas dû

1. Ezech. XVIII, 4. — 2. I Rois, XXV, 22-35. — 3. Ps. LIV, 6. — 4. Ps. VI, 8.

se fâcher, même contre un ingrat qui rendait le mal pour le bien; et à supposer que la colère l'eût gagné puisqu'il était homme, qu'elle ne devait pas néanmoins lui faire prononcer un serment qu'il ne pouvait accomplir sans cruauté ni violer sans parjure. Mais pour ce juste placé au milieu des fureurs impudiques des habitants de Sodome, qui aurait eu le courage de lui dire: Quand même tes hôtes, des étrangers que tu as forcés à entrer chez toi par un excès d'humanité, seraient saisis par ces impudiques et subiraient des violences qui ne s'infligent qu'à des femmes, ne crains rien, ne t'inquiète pas, ne t'effraie pas, ne frémis pas, ne tremble pas ? Quel homme, fût-ce même le complice de ces vils débauchés, eût osé tenir ce langage à ce pieux observateur des lois de l'hospitalité ? Mais on aurait eu évidemment toute raison de lui dire : Fais ton possible pour éviter un mal que tu dois réellement craindre; mais que la crainte ne te domine pas jusqu'à te mettre dans l'alternative d'être ou l'auteur du crime que tes filles commettront si elles consentent aux vues des Sodomites; ou l'auteur de la violence qu'elles subiront, si elles n'y consentent pas. Ne commets pas toi-même un grand péché, pour en éviter un plus grand de la part des autres, car quelque distance qu'il y ait entre ton péché et le leur, l'un est le tien et l'autre t'est étranger.

A moins que pour disculper ce juste, on ne se mette dans l'embarras et qu'on ne dise: Comme il vaut mieux souffrir l'injure que de la faire et que ces étrangers l'eussent subie, et non commise ; cet homme juste, en vertu de son droit paternel, a mieux aimé



voir l'outrage retomber sur ses filles que sur ses hôtes; il savait qu'en ce cas elles ne pécheraient pas, parce qu'elles subiraient, sans pécher elles-mêmes, un péché auquel elles ne donneraient aucun consentement. Ensuite ce ne sont pas elles qui se sont offertes au déshonneur, elles femmes, en place d'hommes, de ces hôtes; elles eussent craint de se rendre coupables, non en subissant passivement une violence étrangère, mais en y donnant un consentement volontaire. Le père non plus n'a point permis sur sa propre personne l'outrage de la part de ceux auxquels il ne voulait point livrer ses hôtes, quoique le crime eût été moindre sur un que sur deux; mais il résistait de tout son pouvoir, pour ne point se souiller lui-même par aucune espèce de consentement, et si la passion furieuse l'eût (229) emporté sur ses forces physiques, cependant en refusant son assentiment, il fût resté innocent du péché d'autrui. Et si ses filles eussent résisté, il n'eût point été coupable en elles, parce qu'il n'eût été cause que d'une violence passive de leur part et non d'une faute volontaire; à peu près comme s'il eût offert à ces scélérats de tuer ses serviteurs au lieu de ses hôtes. Du reste, un maître a-t-il de tels droits sur son serviteur qu'il puisse le livrer à la mort, quoiqu'innocent, pour épargner à son ami, également innocent et devenu son hôte, les mauvais traitements de quelques malfaiteurs ? c'est une question que je ne discuterai pas, parce qu'elle demanderait de trop longs développements. Mais du moins on peut dire en toute assurance que David ne devait point jurer de faire ce qu'il devait plus tard reconnaître illicite. D'où il résulte que nous ne devons pas imiter tout ce que nous lisons de la conduite des saints et des justes; et nous pouvons voir quelle étendue et quelle portée ont ces paroles de l'Apôtre : « Mes frères, si un homme est tombé par surprise dans quelque faute, vous qui êtes spirituels, instruisez-le en esprit de douceur, regardant à toi-même, de peur que toi aussi tu ne sois tenté (1) » Or ces chutes par surprise ont lieu quand on ne voit pas sur l'heure même ce qu'il faut faire, ou qu'on le voit et qu'on succombe, en sorte que le péché se commet faute de voir la vérité, ou par l'effet de la faiblesse humaine.

---

[Haut du document](#)

## ***CHAPITRE X. AUTRE CHOSE EST DE CACHER LA VÉRITÉ, AUTRE CHOSE EST DE MENTIR. ABRAHAM ET ISAAC JUSTIFIÉS. L'ACTION DE JACOB N'ÉTAIT PAS UN MENSONGE. LA MÉTAPHORE. L'ANTIPHRASE. POURQUOI IL Y A DES TROPES DANS LA SAINTE ECRITURE.***

23. Ce qui trouble le plus les gens de bien dans tous leurs actes, ce sont les péchés où les raisons se balancent de telle sorte qu'ils ne sont plus considérés comme péchés si on les fait pour tels ou tels motifs, et qu'on croirait même plutôt mal faire si on ne les commettait pas. C'est surtout pour le mensonge que cette opinion a prévalu parmi les hommes; car on ne regarde plus comme péchés, on estime même comme bonnes actions ceux que l'on profère en faveur de quelqu'un qui a intérêt

1. Gal. VI, 1.

à être trompé, ou pour empêcher le prochain de faire un mal qui ne peut être évité

autrement. Pour justifier ces sortes de mensonges, on cite beaucoup d'exemples de l'Écriture et l'on croit y voir une approbation. Mais cacher la vérité n'est pas la même chose que mentir. Car bien que celui qui ment veuille cacher la vérité, cependant quiconque veut cacher la vérité ne ment pas pour cela. En effet le plus souvent c'est par le silence, et non par le mensonge, que nous cachons la vérité. Et certes le Seigneur ne mentait pas, quand il disait : « J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne les pouvez porter à présent (1) ». Il a tu des choses vraies, il n'en a point dit de fausses. Il ne croyait pas les apôtres capables d'entendre toutes les vérités; s'il ne l'eût pas indiqué, c'est-à-dire s'il ne leur eût pas dit qu'ils ne pouvaient pas porter ce qu'il ne voulait pas leur dire, il n'en eût pas moins caché certaines vérités ; mais nous aurions peut-être ignoré que cela peut se faire, ou du moins nous n'y serions pas autorisés par un si grand exemple. Ainsi donc ceux qui pensent qu'on peut mentir quelquefois, ont tort de citer en preuve Abraham disant que Sara était sa soeur. Car il n'a pas dit : Elle n'est pas ma femme; mais seulement : « C'est ma soeur », et elle l'était réellement, puisqu'elle était sa parente si rapprochée qu'on pouvait sans mensonge l'appeler sa sœur. C'est ce qu'il affirma lui-même quand il répondit à celui qui la lui avait prise et qui la lui rendait . « Elle est vraiment ma soeur de père, mais non de mère (2) »; c'est-à-dire du côté paternel, et non du côté maternel. Il a donc tu une partie de la vérité, mais il n'a rien énoncé de faux, quand il a caché qu'elle était sa femme pour dire qu'elle était sa soeur. Isaac, son fils, en a fait autant: car nous savons qu'il a épousé aussi une proche parente (3). Le mensonge ne consiste donc pas à taire ce qui est vrai, mais à exprimer ce qui est faux.

24. Quant à l'action de Jacob qui, sur le conseil sa mère, semble tromper son père, si on l'examine attentivement et au flambeau de la foi, on y découvre un mystère et non un mensonge. Autrement, il faudrait traiter de mensonges toutes les paraboles , toutes les figures, qui ne peuvent se prendre à la lettre, mais renfermant un sens mystérieux et symbolique : ce qui ne peut s'admettre. Celui qui penserait ainsi, pourrait en dire autant de

1. Jean, XVI, 12. — 2. Gen. XX, 2,12. — 3. Id. XXVI, 7, XXIV.

230

toutes les locutions figurées; la métaphore elle-même, qui consiste à transporter un mot de la signification propre à un sens qui lui est étranger, devrait, pour cela même, s'appeler mensonge. En effet quand nous disons que les moissons ondoient, que les vignes poussent des bourgeons (*gemmare* (1), quand nous parlons de la fleur de la jeunesse, de chevelure de neige, évidemment, comme on ne trouve là ni flots, ni perles (*gemmas*), ni fleurs, ni neige, mais que ces expressions sont empruntées à un autre ordre d'idées, les partisans de ce système devront y voir autant de mensonges. Et le Christ qui est la pierre (2) ; et le coeur de pierre des Juifs (3), et le Christ qui est lion (4), et le diable qui est lion (5), et une multitude d'autres locutions de ce genre seront aussi des mensonges.

Et que dira-t-on de cette forme de trope qui va jusqu'à ce qu'on appelle l'antiphrase, quand on prête l'abondance à ce qui n'existe pas, la douceur à ce qui est aigre, qui tire *Lucus* (bois sacré) de *lucere* (luire) ; *Parques* (qui épargnent) de *Parco* (épargner), précisément parce que le bois est obscur et que les Parques n'épargnent personne? C'est ainsi qu'on lit dans l'Écriture ces paroles que le démon adresse à Dieu, à propos du saint homme Job: « Et vous verrez s'il ne vous bénit pas en face (6)», pour: s'il ne vous maudit pas. C'est encore le même terme qu'emploient les calomnieurs de Naboth, quand ils l'accusent d'avoir béni le roi (7), c'est-à-dire maudit. Or toutes ces formes de langage seront regardées comme des mensonges, si une parole ou une action figurée est réputée mensonge. Mais s'il n'y a pas mensonge, quand la métaphore a pour but de figurer une vérité, à coup sûr ni ce que Jacob a fait ou dit à son père pour attirer sa bénédiction, ni ce que Joseph a dit à ses frères comme pour les induire en erreur (8),

ni la folie simulée de David (9), ni les autres faits de ce genre ne doivent être regardés comme des mensonges, mais bien comme des paroles ou des actions prophétiques qu'il faut rapporter à quelques vérités proposées à l'intelligence; ce sont comme des voiles figuratifs sous lesquels on enveloppe celles-ci, pour exercer l'âme pieuse et ne pas diminuer leur prix, en les exposant à ses yeux immédiatement et

1. La pensée du Saint repose ici sur le double sens du mot latin *gemma* qui signifie tout à la fois bourgeon et pierre précieuse : ce que la traduction française ne saurait rendre. — 2. I Cor. V, 4. — 3. Ez. XXXXVI, 26. — 4. Ap. V, 5. — 5. I Pierre; V, 8. — 6. Job, II, 5. — 7. III Rois, XXI, 13. — 8. Gen. XLII. — 9. I Rois, XXI, 13.

sans nuages. Et quand nous tirons de leur mystérieuse obscurité des faits qui nous sont manifestés ailleurs clairement et ouvertement, la connaissance s'en renouvelle pour ainsi dire, en nous, et ce renouvellement a ses charmes. Si on les cache ainsi, ce n'est point pour en priver les fidèles, mais pour en augmenter le prix à leurs yeux, afin qu'en les dérochant à demi à l'ardeur de leurs désirs, on rende plus vif le plaisir de les trouver. Cependant on les appelle vérités et non mensonges : car ce sont des choses vraies, et non des choses fausses, qui sont exprimées ainsi en parole ou en action; on leur donne même le nom des choses qu'elles figurent. Or on ne les regarde comme des mensonges, que parce qu'on ne les considère pas par rapport aux vérités qu'elles signifient; mais qu'on s'attache aux mots mêmes, qui sont réellement faux.

Pour éclaircir tout cela par des exemples, examine un peu ce qu'a fait Jacob. Il est certain qu'il s'est couvert d'une peau de chevreau; au premier abord, nous taxerons cela de mensonge, car son intention était d'être pris pour ce qu'il n'était pas. Mais si nous faisons attention au tnut figuré auquel le fait se rapportait réellement, nous trouverons que la peau de chevreau et celui qui s'en est revêtu, représentaient celui qui a porté des péchés qui n'étaient pas les siens, des iniquités qui lui étaient étrangères. Une signification vraie ne peut donc en aucune façon être appelée mensonge. Or il en est des actions comme des paroles. Quand Isaac demanda à Jacob : « Qui es-tu, mon fils? » il répondit : « Je suis Esaï, votre premier-né (1) ». A ne considérer que les deux jumeaux, c'était un mensonge ; mais si ces paroles et ces actions sont prises dans leur sens figuré, on retrouvera dans son corps, qui est l'Eglise, Celui qui a dit, par allusion à cet événement : « Quand vous verrez Abraham, Isaac, Jacob et tous les Prophètes dans le royaume de Dieu et vous chassés dehors. Et il en viendra de l'orient et de l'occident, et de l'aquilon et du midi, et ils auront place au festin dans le royaume de Dieu ; et ce sont les derniers qui seront les premiers, et ce sont les premiers qui seront les derniers (2) ». C'est ainsi que le plus jeune a en quelque sorte enlevé la primogéniture et l'a transportée sur sa tête.

Quand donc le sens est si clair et si vrai, pourquoi chercher ici un mensonge dans la parole

1. Gen. XXXVI, 16-19. — 2. Luc, XIII, 28-30.

231

ou dans l'action? Lorsque les choses signifiées sont, non pas en dehors de la vérité, mais ou passées, ou présentes, ou futures, évidemment la signification est vraie, et il n'y a pas de mensonges. Il serait trop long de tout étudier en détail, au point de vue prophétique; mais partout la vérité triomphe, parce que l'événement a fait clairement ressortir tout ce que la figure avait annoncé.

## **CHAPITRE XI. TROIS MANIÈRES DE DISCUTER CONTRE CEUX QUI CHERCHENT DANS LES ÉCRITURES UN MOYEN DE JUSTIFIER LEURS MENSONGES.**

25. Je n'ai point entrepris ici la tâche qui t'incombe particulièrement, à toi qui as découvert les secrets des Pricillianistes, en ce qui concerne leurs dogmes menteurs et pervers ; il ne faut pas que tes recherches aient l'air d'aboutir- à enseigner cette doctrine, et non à la réfuter. Travaille donc au contraire de plus belle à la combattre et à lui donner le coup de la mort, comme tu as su la démasquer et la mettre au grand jour. Qu'en cherchant à pénétrer les ruses de ces sectaires, nous ne laissons pas croire que leurs mensonges sont irréfutables, alors que notre devoir est plutôt de détruire les erreurs dans le coeur de ceux qui se cachent, que de découvrir les menteurs en ménageant leurs erreurs. Or parmi leurs dogmes à détruire, en voici un qu'ils proclament ouvertement : que c'est un devoir pour les hommes pieux de mentir pour cacher leur religion, et de mentir, non-seulement en matières étrangères et qui ne tiennent point à l'enseignement religieux, mais même sur la religion, dans le but de la cacher aux étrangers, en sorte qu'un chrétien doit renier le Christ, pour rester chrétien en secret parmi des ennemis. Détruis, je t'en conjure, ce principe impie et criminel, à l'appui duquel ils argumentent et citent des témoignages des Ecritures qui sembleraient présenter le mensonge , non-seulement comme excusable ou tolérable, mais comme honorable. A toi revient la tâche, quand tu réfutes cette secte détestable, de démontrer que ces témoignages de l'Ecriture doivent être interprétés, de faire voir ou que ce ne sont pas des mensonges, si on les prend dans leur vrai sens, ou qu'il ne faut pas les imiter, si ce sont réellement des mensonges, ou tout au moins qu'on ne doit jamais mentir en tout ce qui touche à la religion. C'est ainsi qu'en détruisant leurs subterfuges, on les anéantit complètement; il en résulte que bien loin de les suivre, on se met d'autant mieux en garde contre eux, qu'ils professent eux-mêmes qu'ils mentent pour cacher leur hérésie. C'est sur ce terrain d'abord qu'il faut les battre; c'est là le premier retranchement à attaquer et à renverser par la force de la vérité. Il ne faut pas leur fournir un autre refuge qu'ils n'avaient pas encore; il ne faut pas que, quand ils seront trahis par ceux qu'ils cherchent à séduire, ils puissent dire: nous avons voulu les éprouver, puisque des sages catholiques enseignent qu'il faut employer ce moyen pour découvrir les hérétiques. Mais je dois insister avec quelque détail et expliquer pourquoi je dis qu'il y a trois manières de discuter avec ceux qui cherchent à justifier leurs mensonges par le témoignage des saintes Ecritures. Nous devons donc d'abord faire voir que souvent ce que l'on croit mensonge ne l'est pas, quand on le prend dans son véritable sens ; secondement que s'il y a évidemment mensonge, on doit se garder de l'imiter; et en troisième lieu, à l'encontre de toutes les opinions qui permettent à l'homme de bien de mentir en certains cas, nous devons établir comme un point incontestable, qu'il n'est jamais permis de mentir en matière de religion. Ce sont là en effet les trois points que, je t'ai signalés tout à l'heure en t'imposant, en quelque sorte, l'obligation de les traiter.

---

## **CHAPITRE XII. ON TROUVE RÉELLEMENT QUELQUES EXEMPLES DE MENSONGE DANS L'ANCIEN TESTAMENT, MAIS AUCUN DANS LE NOUVEAU. PAUL BLAMANT LA DISSIMULATION DE PIERRE ET DE BARNABÉ. QU'EST-CE QUE LE MENSONGE**

26. Pour prouver donc que ce que l'on croit mensonge dans certains passages des Ecritures, n'en est réellement pas si on sait en saisir le véritable sens, tu as à ta disposition un argument qui n'est pas sans valeur : c'est que tous les exemples que l'on cite sont tirés des écrits des prophètes, et aucun de ceux des apôtres. En effet tous les cas de mensonges qu'on désigne spécialement se trouvent dans ces Livres où .sont consignés, non-seulement des paroles, mais une multitude de faits significatifs, et qui se sont réellement produits (232) comme figures. Or ce qui semble mensonge dans une figure, se trouve vérité quand on le comprend bien. Mais le langage des Apôtres dans leurs épîtres a été tout autre; c'est dans un genre bien différent que sont écrits les actes des apôtres; vu que le Nouveau Testament, annoncé sous le voile des figures prophétiques, était enfin révélé. En résumé, dans tant de lettres des apôtres, et dans ce livre si important où leurs actes sont racontés par une autorité authentiquement reconnue, on ne trouve pas un seul personnage qui ait proféré un mensonge dont puissent s'autoriser ceux qui soutiennent qu'il est permis de mentir. Car la dissimulation de Pierre et de Barnabé obligeant les gentils à judaïser, a été justement blâmée et corrigée, soit pour obvier au mal qu'elle pouvait produire alors, soit pour qu'on ne pût s'en prévaloir dans la suite. En effet l'apôtre Paul voyant qu'ils ne marchaient pas droit selon la vérité de l'Evangile, dit à Pierre devant tous : « Si toi, étant juif, tu vis à la manière des Gentils, et non en juif, comment forces-tu les Gentils à judaïser (1)? »

Quant à lui, si pour faire voir qu'il n'était point l'ennemi de la loi et des prophètes, il a conservé et pratiqué certaines observances légales, gardons-nous de croire qu'il ait menti en cela. On sait assez quelle était sa pensée là-dessus et le décret qui s'ensuivit : Qu'on ne contrarierait point les Juifs restés fidèles aux traditions de leurs pères, et qu'on n'imposerait point ces traditions aux gentils devenus chrétiens; afin que d'une part, on ne se crût point obligé d'éviter comme sacrilèges, des prescriptions qui étaient certainement venues de Dieu; et que, de l'autre, on ne les regardât point, après la révélation du nouveau Testament, comme nécessaires, en ce sens que ceux qui seraient convertis à Dieu ne pussent se sauver sans elles. Car il y avait des hommes qui le pensaient et le prêchaient, même après la réception de l'Evangile, et Pierre et Barnabé les approuvaient par dissimulation; voilà pourquoi ils forçaient les gentils à judaïser. Car c'était les forcer que de proclamer ces observances comme tellement nécessaires que, sans elles, il n'y eût pas de salut dans le Christ après la réception de l'Evangile. Voilà ce que quelques-uns croyaient par erreur, ce que Pierre faisait semblant

1. Gal. II, 13,14.

d'admettre par peur et ce que Paul blâmait en toute liberté. Et s'il dit : « Je me suis fait tout à tous pour les sauver tous », il faut voir là un sentiment de compassion, et non un mensonge. En effet on se fait comme celui à qui l'on veut prêter secours, quand on est assez miséricordieux pour rendre à un autre le service que l'on voudrait soi-même recevoir, si l'on se trouvait dans le même état d'infortune. On se fait comme lui, non pour le tromper, mais parce qu'on se figure être à sa place. C'est ce qui dicte à l'apôtre

ces paroles que j'ai déjà citées plus haut : « Mes frères, si un homme est tombé par surprise dans quelque faute, vous qui êtes spirituels, instruisez-le en esprit de douceur, regardant à toi-même, de peur que toi aussi tu ne sois tenté (1) ». Et si pour avoir dit : « Je me suis fait comme juif avec les Juifs, pour gagner les Juifs; et avec ceux qui sont sous la loi, comme si j'avais été sous la loi (2) », Paul doit être soupçonné de n'avoir pratiqué que par mensonge les sacrements de l'ancienne loi, il faudra aussi dire qu'il a embrassé par mensonge l'idolâtrie des gentils, parce qu'il ajoute qu'il s'est fait, avec ceux qui étaient sans loi, comme s'il eût été sans loi, afin de les sauver : crime qu'il n'a certainement pas commis. Car nulle part il n'a sacrifié aux idoles, ni ne les a adorées; il les a bien plutôt dénoncées comme des objets détestables et dignes de toute aversion, avec la liberté d'un martyr du Christ. On ne cite donc aucun exemple de mensonge à imiter dans les actes et les paroles des apôtres.

Quant aux faits ou aux paroles prophétiques nos adversaires se croient autorisés à les invoquer, parce qu'ils prennent les figures prophétiques, pour des mensonges, vu qu'elles en ont l'air quelquefois. Mais quand on les rapporte aux choses qu'elles avaient pour but d'annoncer soit en actions, soit en paroles, on trouve que ce sont de vraies prophéties, et point du tout des mensonges. Car mentir c'est exprimer une fausseté avec intention de tromper. Or il n'y a point de fausseté là où, bien qu'une chose soit exprimée au moyen d'une autre, la signification se trouve cependant vraie si on sait exactement la saisir.

1. Gal. VI, 1. — 2. I Cor. IX, 20-22,

---

[Haut du document](#)

233

### **CHAPITRE XIII. EXAMEN DES PASSAGES DE L'ÉVANGILE QUI SEMBLERENT AUTORISER LE MENSONGE.**

27. Il y a des traits de ce genre même dans l'Évangile du Sauveur, parce que lui, le Dieu des Prophètes, a aussi daigné être Prophète. Telle est la question qu'il fait, à l'occasion de la femme qui souffrait d'un flux de sang : « Qui m'a touché (1) ? » Et cette autre, en parlant de Lazare? « Où l'avez-vous mis (2) ? » Il interroge, comme s'il ignorait ce qu'il sait. Mais cette feinte ignorance a une autre signification, et comme cette signification est vraie, il n'y a pas de mensonge. Cette femme souffrant d'un flux de sang, ce mort de quatre jours, figuraient ceux qui, en un certain sens, n'étaient point connus de Celui qui connaissait tout. Car cette femme était la figure du peuple des gentils, de ce peuple dont le Prophète avait dit : « Un peuple que je ne connaissais pas, m'a servi (3) » ; et Lazare, effacé du nombre des vivants, représente, dans le tombeau où il est couché, celui qui a tenu ce langage : « J'ai été rejeté loin de vos yeux (4) ». C'est donc en figure que le Christ interroge, comme s'il ignorait quelle est cette femme, où l'on a mis ce mort; et la vérité de la signification fait disparaître tout mensonge.

28. Il en est de même de ce passage qu'ils objectent, dis-tu, et où il est raconté que le Seigneur Jésus, après sa résurrection, fit route avec deux disciples, et que, comme ils approchaient du village où ils allaient, Jésus feignit d'aller plus loin, car l'Évangéliste en disant expressément : « Il feignit d'aller plus loin (5) », emploie le verbe

particulièrement cher aux menteurs et à l'abri duquel ils cachent leurs mensonges : comme si toute feinte était un mensonge, tandis qu'on feint si souvent pour donner à entendre une chose par une autre. Si donc Jésus n'avait pas eu d'autre intention en feignant d'aller plus loin, on pourrait dire qu'il y a eu mensonge; mais si on saisit bien le véritable sens, si on se reporte à l'objet qu'il voulait indiquer, on trouvera qu'il y a eu mystère. Autrement il faudrait traiter de mensonges tous les récits de faits allégoriques de faits qui ne sont pas réels; comme par exemple cette longue parabole de l'homme qui a deux fils dont l'aîné reste chez son père,

1. Luc, VIII, 45. — 2. Jean, XI, 34. — 3. Ps. XVII, 45. — 4. Ps. XXX, 23. — 5. Luc, XXIV, 28.

et dont le plus jeune s'en va dans une contrée lointaine (1). Dans ce genre de fiction on a même prêté les actes et la parole de l'homme à des animaux privés de raison et à des objets inanimés, pour rendre plus sensible la pensée que l'on voulait exprimer, à l'aide de récits fictifs, il est vrai, mais d'une signification conforme à la vérité. Non-seulement cela se rencontre chez les auteurs profanes, dans Horace, par exemple, où le rat parle au rat, la belette au renard, pour faire ressortir d'un récit imaginaire le but que l'auteur se propose (2); et aussi dans Esope dont les fables ont la même portée, sans que personne, pas même le plus ignorant, soit tenté de les appeler mensonges; mais on en trouve aussi dans les Livres saints, comme dans le livre des Juges, par exemple, où les arbres veulent se donner un roi et parlent à l'olivier, au figuier, à la vigne et au buisson a. Pure fiction, dont le but est d'amener à l'objet que l'on en a vue, par une narration supposée, mais exempte de mensonge, et d'une signification vraie. Tout ceci soit dit à l'occasion de ce que nous lisons de Jésus

« Et il feignit d'aller plus loin », pour que personne, voulant comme les Priscillianistes, se permettre le mensonge, ne conclue de ce mot que le Christ lui-même a menti. Or pour saisir le sens figuré de cette feinte, il faut voir ce que Jésus fit ensuite. Il est en effet allé plus loin, au-delà de tous les cieux, sans cependant abandonner ses disciples. Son humanité feint dans le présent, pour prophétiser en figure ce que sa divinité fera dans l'avenir. Et la signification de la feinte est vraie, parce que la vérité du départ s'en est suivie. Que celui-là donc prétende que le Christ a menti en feignant, qui nie qu'il ait réellement accompli ce qu'il avait donné à entendre.

---

[Haut du document](#)

## **CHAPITRE XIV. VÉRITABLES MENSONGES RAPPELÉS DANS L'ANCIEN TESTAMENT. IL NE FAUT PAS PLUS IMITER LE MENSONGE DE THAMAR QUE LA FORNICATION DE JUDA.**

29. Les hérétiques menteurs ne trouvant donc dans le Nouveau Testament aucun mensonge à proposer pour exemple, se croient néanmoins parfaitement autorisés dans leur opinion par une multitude de passages des

1. Luc, XV, 11-32. — 2. Hor. Sat. liv. II, sat. 6 ; Epîtres, liv. I, ép. 7. — 3. Juges, IX, 8-15.

livres prophétiques, où ils croient voir des mensonges, parce que le sens figuré et le but des paroles ou des actions ne sont compris que d'un petit nombre. Mais dans leur ardeur à trouver des exemples pour se disculper de l'art de tromper, ils se trompent eux-mêmes, et leur iniquité se ment à elle-même (1). Si les personnages sur qui on ne doit pas reconnaître l'intention de prophétiseront feint en action ou en paroles dans l'intention de tromper, il faut dire qu'ils ont menti, en ce qui dépendait d'eux, quand même on pourrait extraire de leurs actions ou de leurs paroles quelque signification prophétique, déposée là et comme semée en germe par la toute-puissance de Celui qui sait tourner à bien les péchés des hommes. Mais il ne faut pas pour cela donner ces exemples à imiter, bien que ces personnages soient à juste titre nommés saints et hommes de Dieu par les livres sacrés. Car l'Écriture contient les mauvaises actions des hommes aussi bien que les bonnes : celles-là pour que nous les évitions, celles-ci pour que nous les imitions; quelques-unes de celles-là déjà condamnées, les autres, pour des raisons mystérieuses, abandonnées à notre propre jugement; parce que notre intelligence ne doit pas seulement être nourrie de vérités évidentes, mais aussi exercée par l'investigation des choses obscures.

30. Mais pourquoi les hérétiques se permettent-ils d'imiter le mensonge de Thamar, et non la fornication de Juda ? Les deux faits se lisent cependant, et l'Écriture ne les blâme ni ne les loue : elle se contente de les raconter et de les livrer à notre jugement; il serait toutefois bien étonnant qu'elle laissât croire qu'on peut les imiter impunément. Nous savons que Thamar ne mentit point par des vues de libertinage, mais dans le désir d'être mère. Or la fornication peut (à la différence de celle de Juda) être le fait d'un homme qui veut délivrer quelqu'un, comme le mensonge de Thamar était inspiré par le désir d'être mère faudra-t-il donc commettre la fornication dans le premier cas, si le mensonge est déclaré permis dans le second ? Ainsi ce n'est pas seulement à propos du mensonge qu'il faut bien peser la décision que nous devons rendre, mais au sujet de tous les actes humains où se rencontrent des fautes que l'on peut appeler de compensation ; afin de ne pas ouvrir la

1. Ps. XXVI, 12. — 2. Gen. XXXVIII, 14-18.

porte, non-seulement à toute espèce de péchés véniels, mais à tous les crimes. Car il n'y a pas un forfait, pas un attentat, pas un sacrilège auquel on ne puisse trouver quelque motif qui en ferait une bonne action, le cas échéant: opinion qui saperait par la base tous les fondements de la société.

---

[Haut du document](#)

**CHAPITRE XV. LE MENSONGE EST TOUJOURS INJUSTE, PUISQUE C'EST UN PÉCHÉ ET QU'IL EST CONTRAIRE A LA VÉRITÉ. CE N'EST PAS LE MENSONGE, MAIS LA BONNE VOLONTÉ, QUI A ÉTÉ RÉCOMPENSÉE DANS LES SAGES-FEMMES ÉGYPTIENNES ET DANS RAHAB.**



31. Ce n'est rien dire que d'avancer qu'il y a des mensonges justes, si on n'entend pas par là affirmer qu'il y a des péchés justes, c'est-à-dire des choses injustes qui sont justes : ce qui est le comble de l'absurdité. Car pourquoi le péché est-il péché, sinon parce qu'il est contraire à la justice ? Qu'on dise donc qu'il y a des péchés graves, des péchés légers, on sera dans le vrai: car il ne faut pas écouter les stoïciens qui veulent que tous les péchés soient égaux; mais. prétendre qu'il y a des péchés injustes et des péchés justes, qu'est-ce autre chose que de dire qu'il y a des iniquités injustes et des iniquités justes; quand l'Apôtre saint Jean nous dit: « Quiconque commet le péché commet l'iniquité, car le péché est l'iniquité (1) ? » le péché ne peut donc pas être juste, à moins que nous n'appliquions le mot de péché à la circonstance où quelqu'un, sans pécher lui-même, fait ou subit quelque chose pour le péché.

En effet on a donné le nom de péchés aux sacrifices expiatoires, offerts pour le péché, et quelquefois même à la peine du péché. Ici évidemment on peut parler de péchés justes, puisqu'il s'agit de sacrifices justes et de justes punitions. Mais rien de ce qui se fait contre la loi de Dieu ne peut être juste. Or on dit à Dieu : « Votre loi est vérité (2) » . Par conséquent ce qui est contre la vérité, ne peut être juste. Mais qui peut douter que toute espèce de mensonges soit contre la vérité ? Il ne peut donc y avoir de mensonge juste. En outre qui ne voit clairement que c'est par la vérité que toute chose juste est juste? Saint Jean dit encore: « Aucun mensonge ne vient de la vérité (3) ». Donc aucun mensonge n'est juste. Par conséquent, dans tous les exemples qu'on nous objecte des

1. I Jean, III, 4. — 2. Ps. CXVIII, 142. — 3. I Jean, II, 21.

235

saintes Ecritures, ou il n'y a pas de mensonge réel, mais seulement des mensonges jugés tels faute d'intelligence ; ou, s'il y en a, on ne doit point les imiter parce qu'ils ne sauraient être justes.

32. Si nous lisons que Dieu récompensa les sages-femmes juives (1) et Rahab, la prostituée de Jéricho (2), il ne faut pas croire que ce soit à cause de leurs mensonges, mais bien à cause de leur coeur compatissant. Ce n'est pas la supercherie, mais la bienveillance, qui a été récompensée en elles; c'est la bonté du coeur, et non l'injustice du mensonge. En effet, comme il ne serait ni étonnant ni absurde que Dieu leur eût pardonné les péchés antérieurs en considération de bonnes œuvres qui auraient suivi ; ainsi ne doit-on pas être surpris que dans le même moment, dans la même circonstance, voyant les deux choses à la fois, c'est-à-dire l'acte de compassion et l'acte de mensonge, il ait récompensé le bien et pardonné le mal en considération du bien, car si des péchés inspirés par la concupiscence de la chair, et non par l'esprit de compassion, sont remis en vue d'oeuvres de miséricorde qui se feront plus tard; pourquoi des péchés inspirés par l'esprit de miséricorde ne seraient-ils pas pardonnés en considération d'oeuvres de miséricorde ? Un péché commis dans l'intention de nuire est plus grave qu'un péché commis dans le but de venir en aide. Or si celui-là est effacé par une oeuvre de miséricorde qui vient après, pourquoi celui-ci, qui est plus léger, ne serait-il pas effacé par le sentiment de compassion qui l'a inspiré d'abord, et accompagné ensuite ? On peut certainement le croire.

Néanmoins autre chose est de dire : J'ai eu tort de pécher, mais je ferai des oeuvres de miséricorde pour effacer mes fautes passées, autre chose de dire : Je dois pécher, parce que je ne saurais autrement exercer ma compassion. Autre chose, encore une fois, est de dire: Puisque nous avons péché, faisons le bien; autre chose de dire : Péchons pour faire le bien. Là c'est dire: Faisons le bien parce que nous avons fait le mal; ici c'est dire : « Faisons le mal pour qu'il en arrive du bien (3) ». Là on cherche à épuiser la sentine du péché; ici on a à se tenir en garde contre la doctrine du mal.

33. Il nous reste donc à comprendre qu'une récompense a été accordée à des femmes en Egypte et à Jéricho, à raison de leur

1. Ex. I, 17-20. — 2. Jos. II, VI, 25. — 3. Rom. III, 8.

humanité et de leur compassion, mais une récompense temporelle, et qui cependant avait, à leur insu, une signification prophétique et relative à quelque chose d'éternel. Mais la question de savoir s'il faut, le cas échéant, mentir pour sauver la vie de quelqu'un, cette question dont la solution embarrasse les hommes les plus savants, dépassait de beaucoup la portée d'esprit de ces pauvres femmes vivant au milieu de tels peuples, et habituées à un tel genre de vie. Dieu avait donc égard à leur ignorance sur ce point, comme sur tant d'autres qu'elles ignoraient également, et que doivent connaître non les enfants du siècle présent, mais ceux du siècle à venir. Et il leur accorda néanmoins, à cause de la bienveillance qu'elles témoignèrent à ses serviteurs, des récompenses terrestres, mais qui renfermaient une signification céleste. Rahab, sauvée du sac de Jéricho, fut incorporée au peuple de Dieu, où elle put faire des progrès et parvenir aux biens éternels et immortels, qui ne sauraient s'acquérir au prix de mensonge.

---

[Haut du document](#)

## **CHAPITRE XVI. L'HOMME DE BIEN PEUT-IL MENTIR QUELQUEFOIS POUR SAUVER SON PROCHAIN ?**

Mais quand Rahab rendait aux explorateurs israélites un service si grand et si méritoire, à condition qu'on lui laisserait la vie, elle n'était point encore assez avancée pour qu'on exigeât d'elle ce que demande le Seigneur : « Que votre langage soit: oui, oui, non, non (1) ». Quant aux sages-femmes, bien qu'elles fussent juives, si elles n'ont eu que le sens charnel, à quoi leur aura servi une récompense temporelle; et de s'être élevé des maisons, si elles n'ont pas su faire des progrès pour appartenir à cette maison dont on dit au Seigneur sur le ton de la joie : « Heureux ceux qui habitent dans votre maison; ils chanteront vos louanges pendant les siècles des siècles (2)? » Il faut du reste convenir que c'est un grand pas vers la justice et un acte digne d'éloge, non en lui-même, mais à cause de l'espérance qu'il donne et du caractère qu'il suppose, que de ne mentir que pour rendre service et non pour faire tort. Mais quand nous posons cette question : Est-il de l'homme de bien de mentir quelquefois, nous ne parlons pas d'un homme appartenant à l'Egypte, à Jéricho, à

1. Matt. V, 37. — 2. Ps. LXXXIII, 5.

236

la Babylonie, ou à cette Jérusalem terrestre qui est esclave avec ses enfants; mais des citoyens de la cité d'en haut, notre mère libre et éternelle qui est aux cieux (1). Et on nous répond : « Aucun mensonge ne vient de la vérité ». Or les enfants de cette cité sont les fils de la vérité. C'est des enfants de cette cité qu'il est écrit : « Et, dans leurs bouches, il ne s'est point trouvé de mensonge (2) ». C'est encore d'un enfant de cette cité qu'il est écrit : « L'enfant qui reçoit la parole, s'éloignera de la perdition; en la recevant, il agit pour son profit, et rien de faux ne sort de sa bouche (3) ». Et s'il arrive parfois à ces

enfants de la Jérusalem d'en haut, de la sainte et éternelle cité, de mentir par surprise et par l'effet de la faiblesse humaine, ils en demandent humblement pardon, bien loin d'en tirer vanité.

---

[Haut du document](#)

## **CHAPITRE XVII. LES SAGES-FEMMES JUIVES ET RAHAB AURAIENT-ELLES MIEUX FAIT DE NE PAS MENTIR ? RÈGLE A SUIVRE A L'OCCASION DES EXEMPLES TIRÉS DE L'ECRITURE EN FAVEUR DES MENSONGES.**

34. Mais, quoi ! dira-t-on, ces sages-femmes et Rahab eussent-elles mieux fait d'être sans pitié et de ne pas mentir ? Oui. Bien plus, si ces sages-femmes juives eussent été ce que le supposerait notre question : Est-il permis de mentir quelquefois ? elles n'eussent rien dit de faux, et en même temps elles eussent rejeté avec une généreuse liberté la dégoûtante commission de tuer des enfants. Mais, diras-tu, elles seraient mortes elles-mêmes ? Soit ; mais vois les conséquences. Elles seraient mortes, mais elles auraient reçu, dans le séjour céleste, une récompense incomparablement plus grande que les maisons qu'elles ont pu élever ; en souffrant la mort pour la plus innocente vérité, elles seraient mortes pour jouir de la félicité éternelle. Mais la femme de Jéricho ? Le pouvait-elle aussi ? Si elle n'eût trompé ses concitoyens par un mensonge et détourné leurs recherches, n'eût-elle pas, en disant la vérité, trahi ses hôtes qu'elle cachait ? Pouvait-elle répondre à ceux qui la questionnaient : Je sais où ils sont, mais je crains Dieu, et je ne veux pas les trahir ? — Oui sans doute, si elle eût déjà été une véritable israélite en qui il n'y eût pas eu d'artifice (4) ; comme elle devait plus

1. Gal. IV, 25, 26. — 2. Apoc. XIV, 5. — 3. Prov. XXIX, 7. — 4. Jean, I, 47.

tard le devenir en passant dans la cité de Dieu par l'effet de la divine miséricorde. — Mais, répliques-tu, sur une pareille réponse on l'eût mise à mort, on eût fouillé sa maison. — Aurait-on, pour cela, nécessairement trouvé ceux qu'elle avait si soigneusement cachés ? Car cette femme très-prudente avait tout prévu, et elle les avait placés en un endroit où ils auraient pu n'être pas découverts, quand même on n'aurait pas ajouté foi à son mensonge. Quant à elle, si ses concitoyens l'eussent tuée pour son oeuvre de miséricorde, elle eût terminé, par une mort précieuse devant Dieu (1), une vie qui devait nécessairement finir, et le service qu'elle aurait rendu n'eût pas été perdu. — Mais, poursuis-tu, si ceux qui cherchaient fussent parvenus, en fouillant tout, à l'endroit où elle avait caché ses hôtes ? - On pourrait dire avec autant de raison : Et si on n'avait pas voulu croire à une femme déshonorée, dégradée, non-seulement disant un mensonge, mais proférant un parjure ? Ce qu'elle redoutait et écartait par un mensonge serait également arrivé.

Que faisons-nous d'ailleurs de la volonté et de la puissance de Dieu ? ne pouvait-il pas préserver de tout mal et cette femme qui se fût gardée de mentir à ses concitoyens et de livrer des hommes de Dieu, et ces envoyés qui lui appartenaient ? Car celui qui les

protégea après le mensonge de la femme, aurait pu les protéger sans qu'elle eût menti. A moins que nous n'oublions ce qui s'est passé à Sodome, où des hommes brûlés du désir d'exercer sur d'autres hommes un honteux attentat, ne purent pas même trouver la porte de la maison où étaient ceux qu'ils cherchaient, alors qu'un juste, dans un cas absolument semblable, ne voulait pas prononcer un mensonge en faveur de ses hôtes qu'il ne savait pas être des anges et pour qui il redoutait un outrage pire que la mort. A coup sûr il pouvait répondre comme la femme de Jéricho, à ceux qui le questionnaient. Mais cet homme juste ne voulut point souiller son âme par un mensonge; pour épargner les corps de ses hôtes, il aima mieux que les corps de ses filles fussent victimes d'une passion étrangère (2).

Ainsi donc que l'homme fasse tout ce qu'il peut pour le bien temporel de son prochain; mais quand il en est à ce point précis où il ne le peut sans pécher, s'il ne voit aucun autre moyen légitime pour atteindre son but, qu'il se considère comme à bout de

1. Ps. CXV, 15. — 2. Gen. XIX, 5-11.

237

ressources. Par conséquent Rahab de Jéricho, pour avoir donné l'hospitalité à des étrangers, à des hommes de Dieu, pour avoir couru des dangers à cette occasion, pour avoir cru à leur Dieu, pour les avoir cachés du mieux qu'elle a pu, pour leur avoir fidèlement indiqué le chemin qu'ils devaient prendre pour s'en retourner ; pour toutes ces raisons, dis-je , Rahab mérite d'être louée et offerte en exemple même aux citoyens de la Jérusalem d'en haut. Mais son mensonge, bien que renfermant un sens prophétique, ne saurait être proposé à l'imitation, quoique Dieu ait, d'une part, dignement honoré le bien qu'elle a fait et, de l'autre, pardonné avec bonté la faute qu'elle a commise.

35. Cela étant, comme il serait trop long de discuter tous les exemples de mensonge que Dictinius, dans sa *Livre* , présente comme modèles, il me semble que ces exemples , comme tous ceux que l'on pourrait citer de ce genre, peuvent se ramener à cette règle démontrer, ou que ce que l'on regarde comme un mensonge, n'en est pas un; ou que taire la vérité n'est pas mentir ; ou qu'il y a là un sens métaphorique, ce qui est le propre des paroles et des actions figurées qui abondent dans les livres prophétiques ; ou que s'il y a évidemment mensonge, on ne le propose point à notre imitation, et que si parfois ce péché nous échappe comme tout autre, par surprise, nous ne devons pas le justifier, mais en demander pardon. Voilà ma manière de voir, et c'est la conclusion nécessaire de la discussion qui précède.

---

[Haut du document](#)

**CHAPITRE XVIII. FAUT-IL MENTIR POUR CACHER A UN MALADE CE QUI LUI CAUSERAIT LA MORT? SI ON PERMETTAIT LE MENSONGE EN CE CAS, IL SERAIT DIFFICILE DE LUI ASSIGNER DES LIMITES ET DE L'EMPÊCHER D'ALLER JUSQU'AU PARJURE ET AU BLASPHEME. TRAIT VIF A L'ADRESSE DES DOCTEURS DE MENSONGE.**

36. Cependant, comme nous sommes hommes, que nous vivons parmi les hommes, et que je ne suis pas encore, j'en fais" l'aveu, du nombre de ceux qui n'ont pas de scrupules à l'endroit du péché de compensation : souvent je suis dominé par la sensibilité propre à notre nature, et j'ai peine à me tenir ferme quand on me dit : Voilà un homme gravement malade, et qui n'a déjà plus la force d'apprendre la mort d'un fils unique et très-aimé. Il te demande si cet enfant vit encore et tu sais qu'il n'est plus. Que lui répondras-tu quand, des trois réponses que tu peux faire : Il est mort, ou il vit, ou je n'en sais rien, il n'y en a qu'une qu'il n'interprétera pas en ce sens que son fils est mort, que tu le sais, que tu crains de le dire et que tu ne veux pas mentir ? Et quand tu garderais le silence, le résultat serait le même. Or de ces trois réponses, deux sont fausses, à savoir : Il vit, et : Tu n'en sais rien. Or tu ne peux les faire sans mentir. Mais si tu fais la troisième, la seule vraie: Il est mort, et qu'elle trouble le malade au point de lui donner le coup mortel, on t'accusera hautement de l'avoir tué. Et qui pourrait supporter d'entendre les hommes démontrer, à travers mille exagérations, combien on est coupable de se refuser à un mensonge qui peut donner la vie, pour s'attacher à la vérité qui peut donner la mort? Ces objections m'ébranlent vivement, mais je m'étonnerais que cette émotion fût raisonnable, sage. En effet, quand je mets, d'une façon quelconque, sous les yeux de mon âme, cette beauté intellectuelle, dont la bouche ne profère jamais rien de faux, bien que l'éclat toujours croissant des rayons de la vérité éblouisse ma faiblesse et me force à baisser la paupière; cependant je suis tellement enflammé d'ardeur pour cette splendeur magnifique, que je rejette avec mépris tous les motifs humains qui pourraient m'en éloigner. Mais c'est beaucoup que cette affection soit assez durable pour résister à la tentation. Or, quand je contemple cette bonté lumineuse, où le mensonge ne jette pas les moindres ténèbres, peu m'importe qu'on appelle la vérité homicide, parce que je ne veux pas mentir et que ma réponse vraie occasionnera la mort d'un homme. Quoi, si une femme impudique te sollicite au déshonneur, que tu refuses et que le trouble de sa folle passion cause sa mort, quoi ! dira-t-on aussi que la chasteté est homicide ? Et quand nous lisons: « Nous sommes une bonne odeur du Christ en tout lieu, à l'égard de ceux qui se sauvent, et à l'égard de ceux qui périssent; aux uns odeur de vie pour la vie, mais aux autres odeur de mort pour la mort»; quand nous lisons cela, appellerons-nous aussi homicide l'odeur du Christ? Mais parce que nous sommes hommes, et que dans les questions et les épreuves de ce genre, (238) nous sommes le plus souvent troublés et dominés par le sens humain, l'apôtre s'écrie aussitôt: « Or qui est capable d'un tel ministère (1) ? »

37. Ajoutons, chose plus déplorable encore, que si une fois nous accordons qu'il soit permis de sauver ce malade par un mensonge à l'occasion de son fils, le mal va croître peu à peu, insensiblement et par de faibles degrés s'élever à une telle montagne de mensonges criminels, qu'il n'y aura plus moyen d'opposer un obstacle à un désastre, devenu immense par une suite d'additions successives. Aussi est-ce avec une grande sagesse qu'il est écrit : « Celui qui dédaigne les petites choses, tombera peu à peu (1) ». Mais quoi ! ces hommes si attachés à la vie présente jusques là qu'ils n'hésitent pas à la préférer à la vérité, -ne veulent-ils déjà pas nous obliger, non-seulement à mentir, pour empêcher un homme de mourir c'est-à-dire pour retarder une mort inévitable, mais encore à nous parjurer, à prendre en vain le nom du Seigneur notre Dieu, pour prolonger un instant une vaine existence ? Et il y a parmi eux des savants qui donnent des règles, fixent des bornes et déterminent les cas où l'on doit ou ne doit pas se parjurer. O fontaines de larmes, où êtes-vous ? Que ferons-nous ? Où irons-nous ? où nous déroberons-nous au courroux de la vérité, si non-seulement nous tenons peu de compte du mensonge, mais si nous osons enseigner le parjure ? Que les partisans et les docteurs de mensonge avisent à voir quelle espèce ou quelles espèces de mensonge il leur plaît d'autoriser; mais qu'au moins ils accordent qu'il n'est pas permis de mentir en ce qui touche au culte de Dieu; qu'ils s'interdisent au moins les parjures et les blasphèmes:

quand le nom de Dieu est invoqué, quand on le prend à témoin, quand on jure par lui, qu'au moins personne ne mente, personne n'applaudisse, personne n'enseigne et ne commande le mensonge, personne ne dise qu'il est juste. Quant aux autres genres de mensonge, que chacun choisisse celui qui lui paraît le plus humain, le plus innocent, ainsi que les personnes à qui il devra l'adresser : ce que je sais c'est que celui même qui enseigne qu'il faut mentir, veut passer pour enseigner la vérité. En effet si ce qu'il enseigne est faux, qui voudra s'attacher à une doctrine, où le maître trompe, où le disciple est trompé ? Mais si pour trouver quelques disciples, il affirme qu'il enseigne la vérité ,

1. II Cor. II, 15, 16. — 2. Eccli. XIX, 1.

en enseignant qu'il faut mentir; comment ce mensonge viendra-t-il de la vérité, quand l'apôtre saint Jean nous crie : «Aucun mensonge ne vient de la vérité (1) ? » Il n'est donc pas vrai qu'il faille mentir quelquefois, et ce qui n'est pas vrai ne doit être conseillé à personne.

---

[Haut du document](#)

## ***CHAPITRE XIX. SI ON NE PEUT COMMETTRE UN CRIME CONTRE LA PUDEUR POUR VENIR EN AIDE A QUELQU'UN, ON NE PEUT PAS PLUS PROFÉRER UN MENSONGE. EN QUOI DIFFÉRENT LE PARJURE ET LE BLASPHEME ?***

38. Mais l'infirmité humaine joue ici son rôle, et, aux applaudissements de la multitude, elle proclame qu'elle a une raison irréfutable. Elle fait donc opposition et dit: Comment viendriens-nous en aide aux hommes qui sont en danger et à qui un mensonge épargnera évidemment leur perte ou celle d'un autre, si nous ne cédon's au penchant de l'humanité qui nous porte à mentir ? — Si la multitude des mortels, si la multitude des faibles, veut bien m'écouter patiemment, je répondrai quelque chose dans l'intérêt de la vérité. Il est certain que la chasteté n'est pieuse, n'est vraie, n'est sainte que par la vérité, et quiconque agit contre elle agit contre la vérité. Pourquoi donc, quand il n'y a pas d'autre moyen de tirer quelqu'un de danger, ne commettrai-je point la fornication qui n'est contraire à la chasteté, que parce qu'elle l'est à la vérité, et proférerai-je le mensonge qui est diamétralement opposé à cette même vérité ? En quoi la chasteté a-t-elle tant mérité, et la vérité tant démerité, quand toute chasteté vient de la vérité, quand la vérité est la chasteté, non du corps mais de l'âme, et que la chasteté du corps elle-même réside dans l'âme ? Enfin comme je l'ai déjà dit tout à l'heure et le répète encore, que dit donc mon contradicteur, que dit tout partisan, tout apologiste du mensonge, s'il ne dit pas la vérité ? Or s'il faut l'écouter parce qu'il dit la vérité, comment dit-il la vérité pour faire de moi un menteur ? Comment le mensonge invoque-t-il l'appui de la vérité ? serait-ce qu'elle fait triompher son ennemi, afin de s'anéantir elle-même ? Qui pourrait supporter une telle absurdité ? Gardons-nous donc bien de dire que ceux qui prétendent qu'on doit quelquefois mentir, sont dans le vrai en le disant pour ne pas tomber dans les excès de déraison et la folie de croire que la vérité nous apprend

1. I Jean, II, 21.

à mentir. Quoi ! la chasteté nous apprend à ne jamais commettre l'adultère, la piété à ne jamais offenser Dieu, la charité à ne faire de tort à personne, et la vérité nous apprendrait à mentir ? Or si la vérité ne nous enseigne pas cela, cela n'est pas vrai: si cela n'est pas vrai, il ne faut pas l'apprendre : s'il ne faut pas l'apprendre, il ne faut donc jamais mentir.

39. « Mais », dira-t-on, « c'est pour les parfaits qu'est la nourriture (1) ». On permet en effet aux infirmes bien des choses qui ne sont pas du goût de la pure vérité. — Permis de dire cela, à celui qui ne redoute point les conséquences de la moindre concession faite au mensonge. Cependant on ne peut en aucun cas permettre que le mensonge aille jusqu'au parjure et au blasphème; il n'y a pas de prétexte possible pour s'autoriser à commettre le parjure, ou, ce qui est plus affreux encore; à blasphémer Dieu. Car, pour blasphémer en mentant, on n'en blasphème pas moins. Autrement on pourrait dire que le parjure n'existe pas, puisqu'il n'y a pas de parjure sans mensonge. En effet, comment se parjurer en disant la vérité? De même personne ne peut blasphémer par la vérité. Sans doute le faux serment est moins répréhensible quand on ignore que ce que l'on jure est faux et qu'on le croit vrai ; comme Saul était plus excusable de blasphémer, parce qu'il le faisait par ignorance (2). Si le blasphème est pire que le parjure, c'est que par le parjure on prend Dieu à témoin d'une chose fausse, et par le blasphème on dit une chose fausse de Dieu lui-même. Or le parjure et le blasphème sont d'autant moins excusables qu'on sait mieux, qu'on est mieux convaincu que ce que l'on affirme par le parjure ou par le blasphème est faux. Donc celui qui, prétend qu'on doit mentir pour le salut ou la vie temporelle d'un homme, est à une grande distance du chemin du salut et de la vie éternelle, s'il va jusqu'à dire qu'on peut, dans ce cas, jurer par Dieu ou blasphémer Dieu.

---

[Haut du document](#)

## **CHAPITRE XX. EST-IL AU MOINS .PERMIS DE MENTIR POUR LE SALUT ÉTERNEL D'UN HOMME?**

10. On nous oppose aussi quelquefois le danger du salut éternel qu'il faut, nous crier-on, écarter par notre mensonge, si nous ne

1. Hébr. V, 14. — 2. I Tim. I, 13.

le pouvons autrement: par exemple un homme à baptiser est au pouvoir des impies et des infidèles, et on ne peut parvenir jusqu'à lui pour le purifier par le bain de la régénération qu'en trompant les gardes par un mensonge. Pour échapper à ce cri de l'envie, qui veut nous forcer à mentir, non plus pour sauver les richesses ou les honneurs éphémères de cette vie, mais pour le salut éternel du prochain, à qui recourrai-je sinon à toi, ô Vérité ? C'est en ton nom qu'on me propose d'être chaste. Quoi ! si l'on pouvait obtenir de ces gardes, au prix d'une fornication, la permission d'aller baptiser cet homme, nous ne voudrions point commettre cette faute contre la chasteté ; et si nous pouvions les tromper

par un mensonge, nous pécherions contre la vérité? Mais il est incontestable que personne n'aimerait la chasteté et ne lui resterait fidèle, si elle n'était commandée par la Vérité. Qu'on trompe donc les gardes pour parvenir à cet homme, si la Vérité l'exige. Mais comment la Vérité exigera-t-elle qu'on mente pour baptiser un homme, si la chasteté n'exige pas qu'on commette l'adultère pour obtenir le même résultat? Et pourquoi la chasteté ne l'exige-t-elle pas, sinon parce que la vérité ne l'enseigne pas ? Si donc nous ne devons faire que ce que la Vérité enseigne, et si la Vérité nous enseigne que nous ne devons pas violer la chasteté, même dans le but de baptiser un homme ; comment cette même Vérité nous apprendra-t-elle que nous devons, dans le cas susdit, faire ce qui lui est directement contraire ?

Mais comme les yeux trop faibles pour contempler le soleil, regardent avec plaisir les objets que le soleil éclaire; ainsi les âmes qui peuvent déjà goûter la beauté de la chasteté, ne sont cependant pas capables pour autant de contempler en elle-même la vérité dont la chasteté emprunte son éclat, jusqu'au point de rejeter avec horreur dans l'occasion tout ce qui pourrait la blesser, comme ils repoussent avec indignation tout ce qu'on lui propose de contraire à la chasteté. Mais l'enfant que sa fidélité à garder la parole éloigne de la perdition et dont la bouche ne profère rien de faux (1), ne se croit pas plus permis de venir en aide à son prochain par le mensonge, que par un crime contre la chasteté. Or le Père exauce sa prière et fait qu'il puisse aider sans mensonge celui à qui lui-même, dans ses

1. Prov. XXIV, 27.

240

impénétrables jugements, veut que le secours soit porté. Cet enfant se garde du mensonge comme d'un péché; car quelquefois on emploie le mot de mensonge pour désigner le péché, comme dans ce passage du psaume « Tout homme est menteur (1) » ; ce qui revient à dire : tout homme est pécheur. Et encore dans ce texte de l'Apôtre: « Mais si, par mon mensonge, la vérité de Dieu a éclaté davantage (2) ». Ainsi en mentant comme homme, on pêche comme homme, et c'est le sens de ces mots: «Tout homme est menteur », et de ceux-ci : « Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous trompons nous-mêmes et la vérité n'est pas en nous (3) ». Mais quand rien de faux ne sort de la bouche, on en est à ce degré de grâce dont il est dit « Quiconque est né de Dieu, ne pêche pas (4) ». S'il n'y avait en nous que cette sorte de naissance, personne ne pécherait; et quand elle existera seule, personne ne péchera plus. Maintenant, hélas ! nous traînons encore la corruption dans laquelle nous sommes nés ; quoique, en tant que régénérés, nous soyons renouvelés intérieurement de jour en jour (5), si nous marchons droit. Mais quand ce corps corruptible aura revêtu l'incorruptibilité, la vie l'absorbera tout entier et l'aiguillon de la mort n'existera plus. Or, l'aiguillon de la mort, c'est le péché (6).

---

[Haut du document](#)

**CHAPITRE XXI. CONCLUSION.**



41. Il faut donc ou éviter le mensonge par une bonne conduite, ou le confesser en esprit de pénitence; et non le rendre fréquent par une vie irrégulière et le multiplier encore en l'enseignant publiquement. Que celui qui croit permis de mentir pour le salut spirituel ou temporel d'un homme, choisisse quel genre de mensonge il lui plaira; obtenons du moins des partisans de cette opinion l'aveu qu'aucun motif ne doit jamais nous autoriser à nous parjurer ou à blasphémer. Estimons ces

1. Ps. CXV, 11. — 2. Rom. III, 7. — 3. I Jean, I, 8. — 4. Id. III, 9. — 5. II Cor. IV, 16. — 6. I Cor. XV, 53-56.

crimes plus grands ou au moins aussi grands que les attentats contre la pudeur. Qu'on se souvienne que très-souvent les hommes exigent le serment de leurs femmes quand ils les soupçonnent d'adultère : ce qu'ils ne feraient pas s'ils n'étaient convaincus qu'une femme qui ne craint pas de commettre l'adultère, peut reculer devant le parjure. En effet, certaines femmes impudiques qui n'avaient pas craint de tromper leurs maris par un commerce adultère, ont eu peur de prendre Dieu à témoin de leur innocence devant ces mêmes maris qu'elles avaient trompés. Pourquoi donc un homme chaste et religieux refuserait-il de procurer le baptême à quelqu'un au prix d'un adultère, et y consentirait-il moyennant un parjure, quand le parjure effraie ordinairement même les adultères? Or si, dans ce cas, on ne peut recourir au parjure, bien moins encore peut-on se permettre le blasphème. Donc à Dieu ne plaise qu'un chrétien renie et blasphème le Christ, pour pouvoir faire un chrétien; qu'il périsse, pour chercher et trouver celui qu'il perdrait après l'avoir trouvé, s'il lui enseignait une telle doctrine !

Par conséquent tu dois réfuter, réduire au néant l'ouvrage intitulé *La Livre*; couper la tête à l'erreur qui prétend qu'on peut mentir pour cacher sa religion; démontrer que les témoignages que ces hérétiques empruntent aux saints Livres pour tâcher d'étayer leurs mensonges, ou ne sont pas des mensonges, ou ne doivent point être imités s'ils en sont; et si la faiblesse humaine est telle qu'il faille lui faire quelques légères concessions aux dépens de la vérité, soutiens néanmoins et établis, comme un point incontestable: qu'on ne doit jamais mentir en matière de religion; que comme on ne peut chercher à découvrir les adultères par l'adultère, les homicides par l'homicide, les auteurs de maléfices par le maléfice, ainsi il n'est pas permis de rechercher les menteurs à l'aide du mensonge, ni les blasphémateurs au moyen du blasphème. Voilà la conclusion de cette longue dissertation, que nous n'avons pas amenée sans peine jusqu'ici, au terme que nous lui avons fixé.

*Traduction de M. l'abbé DEVOILLE.*

---

[Haut du document](#)